

Annexe délibération n° 2021-03-07 du 16 mars 2021

Débat d'Orientation Budgétaire



2

0

2

1



VILLE DE
CAZÈRES sur Garonne
Dynamisme et qualité de vie

NOTE D'INTRODUCTION AU DEBAT D'ORIENTATION 2021

L'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit l'organisation d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) dans les communes de plus de 3 500 habitants, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget.

C'est donc l'occasion pour les membres du Conseil Municipal d'examiner l'évolution des prévisions tant en fonctionnement qu'en investissement afin de débattre de la politique d'équipement de la ville et de sa stratégie financière et fiscale.

Afin de vous permettre de suivre les évolutions des différents DOB, nous conserverons la même trame mise en œuvre depuis quelques années.

Ainsi, nous introduirons ce Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en décrivant les conditions d'équilibre d'un budget et en évoquant le contexte économique et budgétaire national.

Ensuite, ce débat permettra de vous présenter dans un 1^{er} temps, l'analyse financière afin :

- *D'être informé sur les résultats 2020 ;*
- *De présenter les ratios et les marges 2020 ;*
- *D'analyser les dépenses chapitre par chapitre y compris les frais de personnel ;*
- *De présenter la stratégie financière de l'année à venir et l'état de la dette ;*
- *De présenter une synthèse des investissements.*

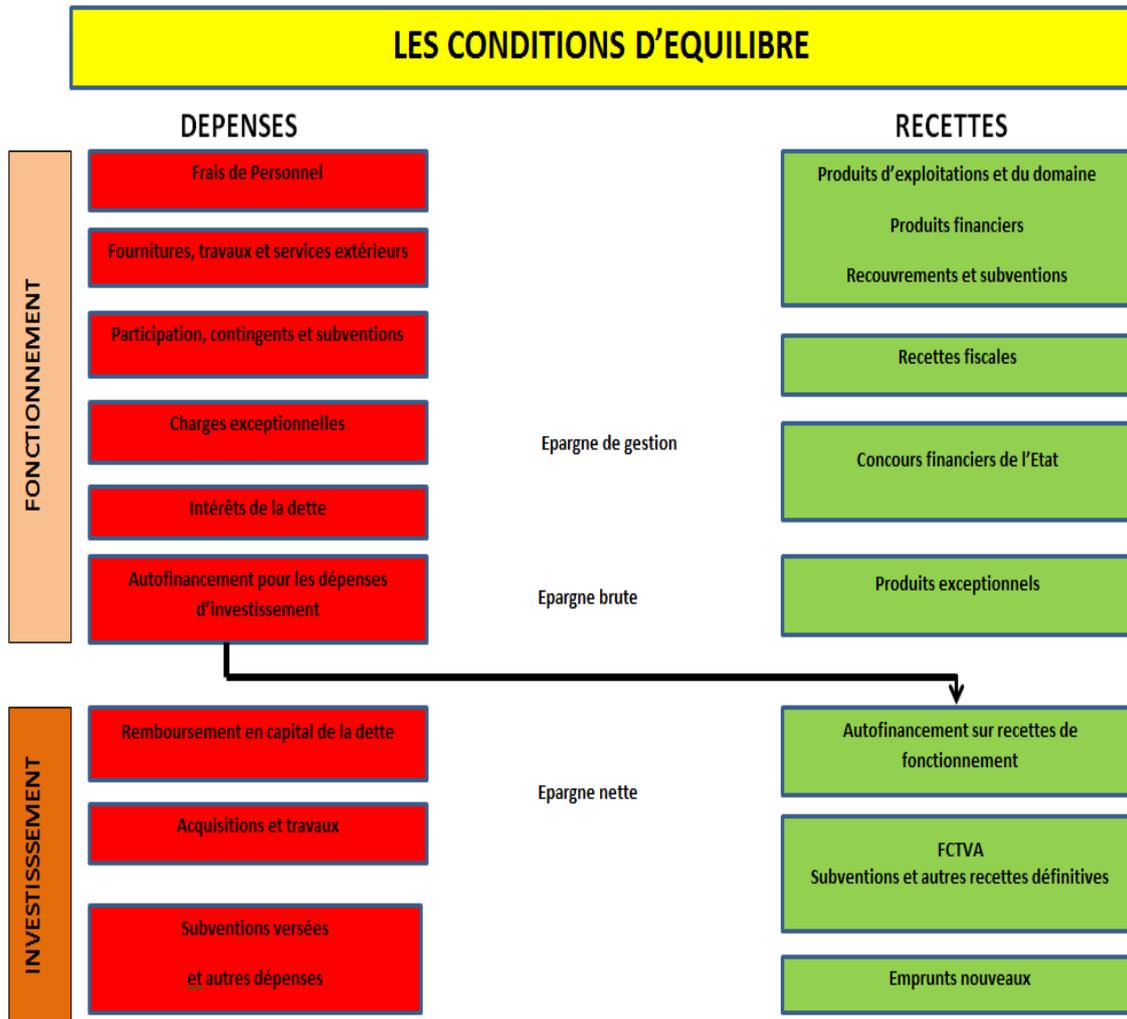
Le 2^{ème} temps du DOB sera consacré à la mise en œuvre de notre programme électoral sur lequel nous avons été élus le 15 mars 2020, il permettra :

- *D'analyser nos actes à travers les 7 chapitres de la trame traditionnelle qui ont orienté nos promesses, à savoir :*
 - *1 - Valorisation et entretien du patrimoine (Urbanisme, patrimoine, sécurité) ;*
 - *2 - Voirie - Réseaux - Urbanisme (Vie sociale et santé) ;*
 - *3 - Environnement et Développement durable ;*
 - *4 - Action Economique - Emploi - Tourisme - Communication (Activité économique et environnement) ;*
 - *5 - Associations - Festivités - Loisirs - Culture (Tourisme, animations, culture) ;*
 - *6 - Scolarité (Vie scolaire, enfance, jeunesse) ;*
 - *7 - Tranches d'âges (Sport et vie associative)*

Nous concluons par une présentation schématique du budget 2021, avant de le voter lors du prochain Conseil Municipal (CM).

Tout d'abord, il nous paraît utile de rappeler les conditions d'équilibre d'un budget communal et le contexte économique national :

→ **LES CONDITIONS D'EQUILIBRE D'UN BUDGET**



3

→ **LE CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGETAIRE NATIONAL FACE A LA CRISE SANITAIRE**

La loi de finances pour 2021 est largement consacrée à la relance de l'économie. Elle déploie le plan "France relance" de 100 milliards d'euros annoncé en septembre 2020, pour répondre à la récession provoquée par l'épidémie de Covid-19. Elle acte la baisse des impôts dits "de production" pour les entreprises. Elle contient également 20 milliards d'euros de dépenses d'urgence pour les secteurs les plus touchés par la crise (restauration, événementiel, loisirs, sport, soutien au secteur de la montagne ...) et les jeunes.

1 Les prévisions sur la croissance, le déficit et les dépenses publiques

Ces prévisions ont été revues par le gouvernement au cours de la discussion budgétaire, en raison de la deuxième vague d'épidémie de Covid-19 et du deuxième confinement. Pour 2021, le texte table sur

une prévision de croissance de +6%, un déficit public à 8,5% du PIB (après 11,3% en 2020) et une dette publique à 122,4% du PIB (après 119,8% en 2020).

2 L'essentiel des mesures du budget 2021

2.1. Les mesures en faveur de la croissance verte

Pour la première fois, la loi de finances est présentée selon des **critères environnementaux**. Plusieurs milliards d'euros de dépenses vertes sont budgétés notamment pour la **rénovation énergétique des bâtiments publics et privés** (élargissement de la prime "MaPrimeRénov", crédit d'impôt pour les entreprises...), la **décarbonisation de l'industrie** ou le **développement de l'hydrogène**.

Une série de mesures intéressent les **mobilités**. Les barèmes du bonus écologique pour les véhicules électriques neufs seront abaissés en juillet 2021, puis en janvier 2022. La prime à la conversion évoluera aux mêmes dates. Un nouveau crédit d'impôt pour l'installation de borne de recharge d'un véhicule électrique est créé, dans le contexte de la disparition du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) au 31 décembre 2020. Sur amendement du gouvernement, un **malus automobile lié au poids du véhicule** (à partir de 1,8 tonne) sera instauré à partir de 2022. Le **malus auto sur les véhicules les plus émetteurs de CO2** est, par ailleurs, renforcé mais sur trois ans. À l'initiative des députés, le **plafond du forfait mobilités durables déductible de l'impôt sur le revenu** (institué par la loi d'orientation des mobilités en 2020) est relevé de 400 à 500 euros.

Sur amendement du Sénat, un crédit d'impôt destiné à encourager les entreprises agricoles à sortir du glyphosate sur 2021 et 2022 est mis en place.

2.2 Les mesures pour renforcer la compétitivité des entreprises

De nombreuses mesures soutiennent les entreprises. Les **impôts de production** (pesant sur la masse salariale, l'investissement, le capital productif notamment) sont réduits de 10 milliards d'euros à partir du 1er janvier 2021, de façon pérenne. Cette baisse s'accompagne de l'obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés de produire avant fin 2022 certains indicateurs en matière de transparence de leur démarche écologique, de parité et de gouvernance.

La baisse de l'impôt sur les sociétés est poursuivi, avec l'objectif de ramener le taux à 25% en 2022. Les TPE/PME et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) bénéficient de mesures dédiées pour renforcer leurs fonds propres.

7 milliards d'euros de dépenses d'urgence sont mobilisés pour le fonds de solidarité pour les entreprises au moins jusqu'au mois de juin 2021.

2.3 Les mesures en faveur de l'emploi et de la cohésion sociale et territoriale

Afin de prévenir les licenciements économiques, 11 milliards d'euros sont consacrés au dispositif existant de **chômage partiel** et pour l'activité partielle de longue durée (APLD).

Dans le plan de relance, 4 milliards d'euros sont fléchés vers les jeunes et leur entrée dans la vie professionnelle (augmentation du nombre de formations qualifiantes, embauches en alternance soutenues...). Des crédits d'urgence sont aussi débloqués (garantie jeunes et bourses).

Pour les plus précaires, des financements sont prévus pour aider les associations de lutte contre la pauvreté. À l'initiative du Sénat, la disposition exceptionnelle adoptée dans **la deuxième loi de**

finances rectificative du 25 avril 2020, qui porte à 1 000 euros la limite de versements retenus dans le cadre du dispositif Coluche, est prolongée d'un an.

Enfin, la baisse des impôts des ménages se poursuit : en 2021, les 20% des ménages les plus aisés vont voir leur taxe d'habitation diminuer d'un tiers. En 2023, la taxe d'habitation doit être supprimée pour tous les ménages.

3 Les mesures concernant les collectivités locales

Près de 2,3 milliards d'euros ont été votés pour aider les collectivités locales à compenser leurs pertes financières liées à la crise sanitaire : fonds de stabilité des départements renforcé, nouveaux crédits pour soutenir l'investissement des régions et clause de sauvegarde pour le bloc communal

reconduite en 2021 à hauteur de 200 millions d'euros... Cette clause de sauvegarde, prolongée sur amendement des députés, a été mise en place par la ***troisième loi de finances rectificative du 30 juillet 2020***.

4 Les autres mesures

Parmi les autres mesures introduites lors du débat parlementaire, figurent :

- la création d'un comité national de suivi du plan de relance auprès du Premier ministre ;
- l'exonération de la TVA sur les tests de dépistage du Covid-19 et sur les vaccins ;
- la suspension jusqu'au 16 février 2021 du jour de carence pour les agents publics arrêtés en raison du Covid-19, comme c'est déjà le cas pour les salariés du privé ;
- la prolongation jusqu'en 2022 du prêt à taux zéro (PTZ), qui favorise l'accession à la propriété d'une résidence principale pour les ménages les plus modestes ;
- la prolongation du dispositif Pinel, en faveur de l'investissement résidentiel locatif ;
- la prolongation jusqu'à fin 2021 du taux bonifié à 25% de la réduction d'impôt pour la souscription au capital des PME (IR-PME), appelé aussi "dispositif Madelin".

Source : <https://www.vie-publique.fr/loi/276378-loi-29-decembre-2020-de-finances-pour-2021-budget-2021-relance>

CHAPITRE I - ANALYSE FINANCIERE

I - RAPPEL SUR LE SENS D'UN BUDGET ET LES CONDITIONS D'EQUILIBRE POUR LA COMMUNE DE CAZERES

Les résultats du Compte Administratif (CA) de 2020, permettent d'évaluer la situation au 31.12.2020 :

- **I - Dépenses de fonctionnement en euros TTC :**
 - Charges à caractère général : 1 415 251.37 €
 - Frais de personnel : 2 303 295.53 €
 - Autres charges : 361 362.90 €
 - **TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT : 4 079 909.80**
 - Charges exceptionnelles : 4 621.02 €
 - Intérêts des emprunts : 141 534.05 €
 - **TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 4 226 064.87 €**
 - Opérations d'ordres : 457 435.80 €
 - **TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE : 4 683 500.67 €**

- **II - Recettes de fonctionnement en euros TTC :**
 - Atténuations de charges : 98 581.38 €
 - Produits des services : 291 955.69 €
 - Recettes fiscales : 2 960 091.69 €
 - Dotations : 1 478 674.76 €
 - Autres produits de gestion : 244 695.84 €
 - **TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT COURANT : 5 073 690.65 €**
 - Produits exceptionnels : 24 540.49 €
 - **TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 5 098 231.14 €**
 - Opérations d'ordres : 45 653.36 €
 - **TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE : 5 143 884.50 €**

- Excédent 2020 : 460 383.83 €
- Excédent reporté : 1 517 742.52 €
- **Total de clôture de l'exercice 2020 : + 1 978 126.35 €**

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et une stagnation des charges de fonctionnement courantes puisqu'il y a eu une augmentation des charges à caractère général et une baisse des frais de personnel. Parallèlement, les recettes de fonctionnement sont maintenues.

Il est à noter que la refacturation à l'intercommunalité des agents mis à disposition pour l'Enfance/Jeunesse de l'année 2019, d'un montant de 63 530 € a été reversée à la Commune par la Communauté des Communes Cœur de Garonne en 2020.

II - CALCUL DES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS EXERCICE 2020 : CI-JOINT DOCUMENT « CHAÎNE DE L'ÉPARGNE » DE 2013 à 2020

- **Excédent Brut Courant :**
 - Recettes de fonctionnement courant : 5 073 690.65
 - Charges de fonctionnement courant : 4 079 909.80
 - **TOTAL EXCEDENT BRUT COURANT :** + **993 780.85**
- **Épargne de gestion :**
 - Excédent Brut Courant : 993 780.85
 - + Produits exceptionnels : 24 540.49
 - Charges exceptionnelles : 4 621.02
 - **TOTAL ÉPARGNE DE GESTION :** + **1 013 700.32**
- **Épargne Brute de gestion :**
 - Total Épargne de Gestion : 1 013 700.32
 - Intérêts des emprunts : 141 534.05
 - **TOTAL ÉPARGNE BRUTE DE GESTION :** + **872 166.27**
- **Épargne Nette de gestion**
 - Total Épargne Brute de gestion : 872 166.27
 - Capital des emprunts : 318 979.38
 - **TOTAL ÉPARGNE NETTE DE GESTION :** + **553 186.89**

La Chaîne de l'Épargne

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Produits de fonctionnement courant	5 579 898	5 767 602	5 896 344	5 828 176	6 084 919	4 983 559	4 940 819.96	5 073 690
-Charges de fonctionnement courant	5 172 603	5 176 109	5 010 926	5 130 210	5 009 357	4 004 457	4 127 185.21	4 079 910
= EXCEDENT BRUT COURANT	407 295	591 492	885 418	697 966	1 075 562	979 101	813 634.75	993 780.00
+ Solde exceptionnel	291 787	8 770	89 489	35 116	6 071	141 802	241 014.14	/
= Produits exceptionnels	306 363	9 676	94 170	49 574	25 605	145 163	245 589.69	24 540.49
-Charges exceptionnelles	14 575	906	4 681	14 458	19 534	3 362	4 575.55	4 621.02
= ÉPARGNE DE GESTION	699 082	600 262	974 907	733 082	1 081 733	1 120 903	1 054 648.89	1 013 699.47
-Intérêts	181 626	164 230	183 522	179 728	161 191	155 505	150 724.57	141 534.05
= ÉPARGNE BRUTE	517 456	436 032	791 385	553 354	920 542	965 398	903 924.32	872 165.42
-Capital	350 260	381 117	414 052	466 108	482 852	387 055	313 642.12	318 979.38
= ÉPARGNE NETTE	167 197	54 915	377 334	87 286	437 690	578 343	590 282.20	553 186.04

Épargne nette/produits fonctionnement	2.8 %	1.0 %	6.3 %	1.5 %	7.2 %	11.6 %	11.9 %	10.9 %
--	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------

Toujours très ambitieux nous demeurons très vigilants sur l'état des finances de la commune qui sont scrupuleusement suivies. Nous apportons régulièrement la preuve qu'il est possible de réaliser des investissements sans accroître démesurément la dette et sans augmenter la fiscalité des Cazériens. Mais pour cela, nous devons mobiliser toute notre énergie pour contacter les partenaires qui assureront le financement de la différence entre les fonds propres et le coût des réalisations.

Nous vous rappelons que les dépenses de fonctionnement sont financées par les dotations d'Etat auxquelles il faudra ajouter les impôts (hors taxe d'habitation qui a été supprimée), les taxes et les divers produits des services communaux.

Après avoir fortement redressé notre capacité d'autofinancement, nous sommes arrivés à une épargne nette de + 553 186.04 €. Ces excellents résultats nous permettent d'équilibrer un exercice 2020 avec un résultat cumulé de + 1 978 126.35 €.

III – ANALYSE DES DEPENSES PAR CHAPITRE

En ce qui concerne le fonctionnement courant, nos efforts se sont portés essentiellement sur les chapitres suivants :

- **Chapitre 11 : charges à caractère général :**
 - 2014 : 1 957 321.01 (+ 0.04 %) ;
 - 2015 : 1 766 996 € (- 190 325 €, soit - 10 %) ;
 - 2016 : 1 751 690.45 € (- 15 305.55 €) soit une économie de plus de 200 000 € en 4 ans.
 - 2017 : 1 761 138.34 € la création des TAP et la semaine des 4 jours ½ ont engendré des dépenses de fonctionnement que ce soit en matériel ou en intervenant afin de garantir un niveau de qualité pour le périscolaire.
 - 2018 : 1 349 462.83 € (- 411 675.51 €) suite aux transferts de charge à la Communauté des Communes Cœur de Garonne et rigueur sur les dépenses courantes
 - 2019 : 1 377 815.67 € (+ 2 %)
 - 2020 : 1 415 251.37 € (+ 2.7 %) augmentation liée essentiellement à la COVID 19

- **Chapitre 12 : charges du personnel :**
 - Les frais de personnel ont diminué en 2017 et 2018, suite aux transferts de compétences (Enfance/jeunesse – Grands jeux), pour se stabiliser en 2019, passant ainsi de 2 536 767.24 € en 2014 à 2 333 617.11 € en 2019 et à 2 303 295.53 € en 2020.

Résultat du Compte Administratif des années précédentes concernant les frais de personnels :

- 2014 : 2 536 767.24 € (+ 61 141.47 €, soit + 2.47 % mise en place des TAP au 1^{er}.09.2014 et embauche 1 policier municipal) ;
- 2015 : 2 634 493 € (+ 97 726 €, soit + 3 % : mise en place des TAP sur l'année ; embauche 1 policier municipal, 1 bibliothécaire et 1 animatrice OMPCA) ;
- 2016 : 2 721 208.56 € (86 715.56 €, soit + 3.29 % : augmentation du point d'indice, augmentation cotisations patronales) ;
- 2017 : 2 677 586.02 € (- 43 622.54 €, soit - 1.6 %)
- 2018 : 2 182 953.89 € (- 494 632.13 €, soit - 18 % : transfert de compétence enfance/jeunesse – terrains de grands jeux) ;
- 2019 : 2 333 617.11 € (+ 150 663.82 € pour le recrutement de 1 agent au service culturel et pour le remplacement de 4 agents en longue maladie et 2 autres en maladie). Ainsi que la mise à disposition du personnel vers la Communauté de Communes Cœur de Garonne qui n'a pas été totalement remboursée par la 3CG. Nous restons bien en deçà des dépenses de 2014.
- 2020 : 2 303 295.53 €. La crise sanitaire n'a pas permis l'embauche de vacataires pour la piscine. Les frais de personnels ont donc baissés.

Budget prévisionnel pour 2021 : 2 410 000 €. Nous conservons un écart entre le BP 2021 et le CA 2020 afin de sécuriser notre gestion budgétaire et faire face aux différentes augmentations (supplément familial, point indice, assurance...)

Décomposition :

- Titulaires : 2 050 000 €

- *Non titulaires et remplacements : 1 agent Service Administratif - 2 ATSEM - 1 agent Service Technique : 176 000 €*
- *Titres Restaurant : 40 000 €*
- *Santé, Prévoyance : 8 000 €*
- *Avancement (échelon et grade) : 9 000 €*
- *Assurances : 70 000 €*
- *Médecine du travail : 2 000 €*
- *Frais divers : 30 000 €*
- *Augmentation de salaires : 10 000 €*
- *Recrutement d'un policier municipal en fin d'année : 15 000 €*

Cette année 2021, sera essentiellement axée sur le maintien des postes et recrutement d'un policier municipal en fin d'année et d'un agent des espaces verts.

10

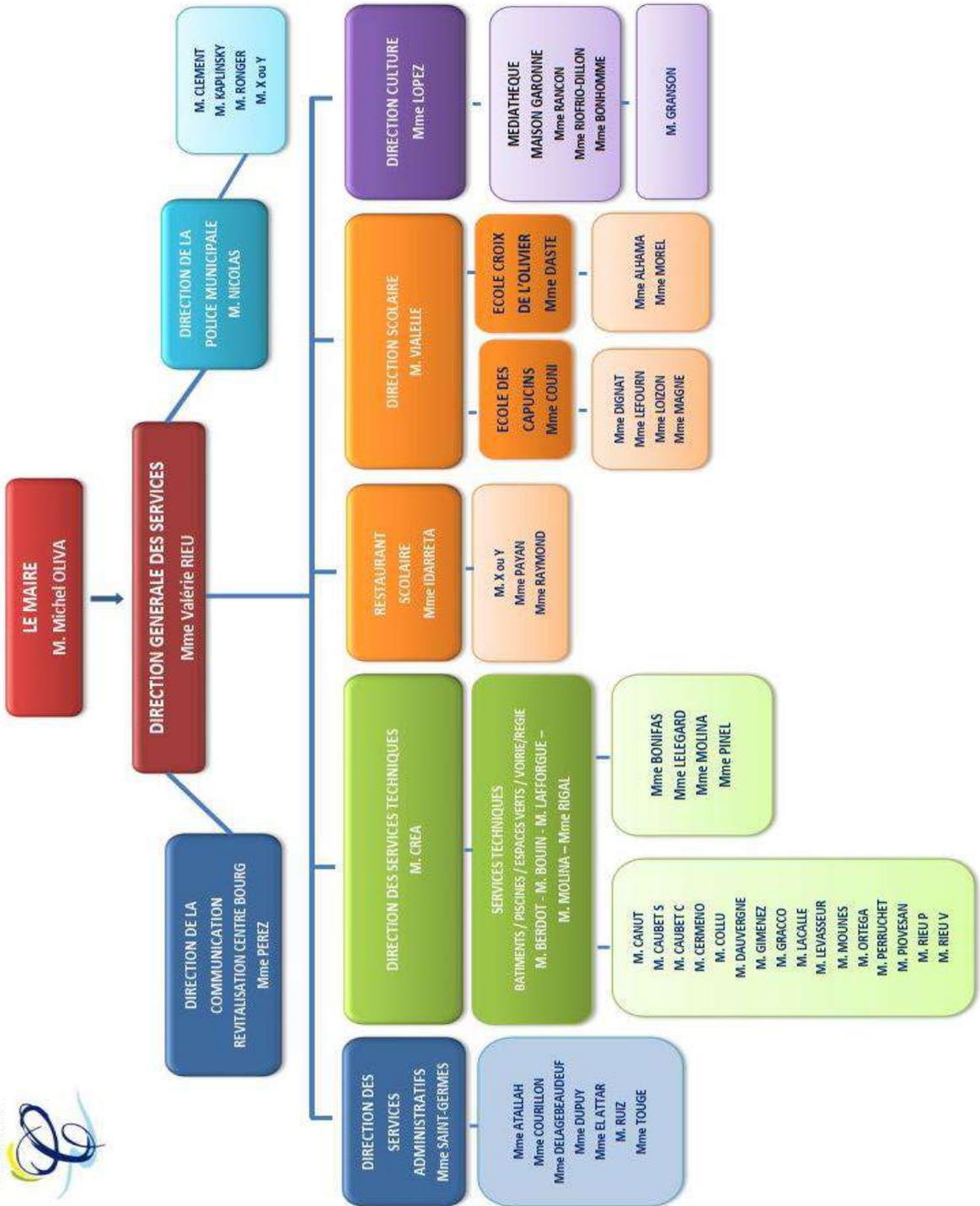
Ainsi, le personnel sera réparti selon les services suivants :

- **DIRECTION GENERALE : 1**
 - *POLICE : 1 RESPONSABLE - Policiers : 3*
 - *REVITALISATION CENTRE BOURG/COMMUNICATION : 1*
ADMINISTRATIF : 1 RESPONSABLE - Administratif : 7 (dont 1 agent en longue maladie)
+ 1 contractuelle
 - *SERVICE TECHNIQUE : 1 RESPONSABLE - Voirie / Bâtiments /Piscine/Espaces verts/ Régisseur : 25 (dont 1 agent en longue maladie) + 2 contractuels*
 - *SCOLAIRE : 1 RESPONSABLE - Ecoles : 8 ATSEM (dont 2 agents en longue maladie) + 2 contractuelles*
 - *RESTAURANT SCOLAIRE : 1 RESPONSABLE - Restaurant : 2 agents + 1 contractuel*
 - *CULTURE : 1 RESPONSABLE - Médiathèque : 2 agents- Maison Garonne : 1 agent*
 - *Ludothèque : 1*

Soit un total de 57 titulaires (dont 4 agents en longue maladie) et 6 contractuels.

L'organigramme de la commune est présenté ci-après :

ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE CAZERES
AU 1^{er} mars 2021





**Plus de 4 km
de barrières à
poser dans
la nuit**

IV - STRATEGIE FINANCIERE SUR LES 5 ANNEES A VENIR

Après avoir analysé les dépenses de fonctionnement, il est utile de présenter la stratégie financière pour les 5 années à venir pour la Commune de CAZERES/GARONNE, en tenant compte des dépenses d'investissement : principalement la rénovation du centre-bourg, des recettes (banques /subventions/fonds propres mairie) et de la capacité à emprunter en intégrant les annuités d'emprunt qui concernent cette opération.

Opération Centre-Bourg :

Coût des travaux, Octobre 2020 :	4 388 853.91 € HT;
Divers et honoraires :	443 367.91 € HT;
TOTAL HT	4 832 221.82 €
Révision de prix sur 5 ans (5 x 1.80 % = 9 %), soit	5 267 121.78 € HT,
arrondi à 5 300 000.00 €	
TVA 20 % :	1 053 424.35 €
Récupération FCTVA	864 018.65 €
différence 189 406 €	
Soit un coût à couvrir de 5 267 121.00 € + 189 406 € =	5 456 527.00 €

Financements :

Subvention Département 2020 notifiée.....	400 000.00 €
A venir : 2021/2022/2023/2024/2025 : 5 x 200 000 €.....	1 000 000.00 €
TOTAL DEPARTEMENT.....	1 400 000.00 €
Subvention Région 110 000 x 2 x 5 ans.....	1 100 000.00 €
Subvention Etat Au titre du plan de Relance (en cours d'instruction)	500 000.00 €
Possibilité dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »	
TOTAL PREVISION SUBVENTION Centre-Bourg sur 6 ans	3 000 000.00 €

Les montants des subventions peuvent légèrement varier d'une année sur l'autre.

Le montant à financer par la Commune peut être évalué aux alentours de 2 500 000 €. Les emprunts contractés auprès de la poste et de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'un montant total de 4 500 000 € (2.5 M à 0.87 % et 2 M à 0.93 %) versés en totalité par la Poste au 10.02.2021 et au fur et à mesure du besoin par le CRCA permettront non seulement de couvrir le financement du centre-bourg, mais aussi de rénover le Groupe Scolaire des Capucins ainsi que d'autres petits investissements.

- REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET TAUX D'ENDETTEMENT

Le tableau de l'endettement montre les chiffres suivants :

- 2020 - : taux d'endettement : annuité de la dette/produits de fonctionnement courant, soit : 460 513.43 €/5 073 690.65€ = 9 % Intérêts : 141 534.05 et Capital : 318 979.38 = **460 513.43 €**
- 2021 : 449 208.34 € - Rentrée des emprunts en recettes. Les premiers remboursement auront lieu en 2022 ;

- **2022 : 447 860.34 + 1^{ère} annuité de remboursement pour la poste : 136 852.65 € et 1/10^{ème} annuité pour la CRCA (110 051.69/10 = 11 005.17€) = 595 718.10 € ;**
- **2023 : 595 718.10 € ;**
- **2024 : Retrait des 1 800 000 € de la CRCA restants**
- **2025 : 595 718.10 € + 99 046.52 € = 694 764.62 € (légèrement plus élevé que 2016) ;**
- **2026/2027/2028/2029 : 694 764.62 €**
- **2030 : baisse importante des emprunts (voir tableau ci-joint)**

En 2027/2028, un nouveau cycle d'investissement pourra être envisagé. En effet, dès 2028, nous pourrions de nouveau emprunter car le taux d'endettement en 2030-2031 connaîtra une forte baisse d'environ 220 000 € représentant environ un investissement de près de 4 000 000.00 €.

Il est à préciser que dans cette analyse, le fonds de roulement, qui constitue la trésorerie de la Commune, varie entre 1 500 000.00 et 2 500 000.00 € n'est pas impacté. Tout est calculé à ce jour, sans l'utiliser. De plus, il n'a jamais été utile de contracter l'ouverture d'une ligne de trésorerie. Ces éléments sont le signe d'une gestion correcte.

Cette stratégie financière sur les 5 voire 10 ans, constitue une véritable feuille de route qui guidera les choix structurels futurs de notre commune.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement sont très excédentaires. Les diverses marges positives, et la trésorerie positive illustrent parfaitement ce jugement.

Toutefois, il faudra maintenir les objectifs fixés afin de ne pas mettre à mal la mise en place de cette gestion rigoureuse jusqu'en 2028, à savoir :

- *Investissement centre-bourg et Groupe scolaire des Capucins ;*
- *Libération du prêt du CRCA au-fur-et-à-mesure ;*
- *Contrôle permanent du fond de roulement ;*
- *Solliciter et suivre les demandes de subventions auprès des différents partenaires ;*
- *Rigueur permanente sur les contrôle de gestion et des différents indicateurs ;*
- *Maîtriser les charges de fonctionnement.*

La section de fonctionnement doit quand à elle, être établie à partir de recettes certaines. Les dépenses sont listées et arrêtées en évitant tout dépassement selon les règles comptables strictes.

Au vu de ce constat, des différents objectifs et de notre situation financière, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition de 2021, comme ils ne l'ont d'ailleurs jamais été depuis notre élection de 2008.

ENDETTEMENT PLURIANNUEL DE EMPRUNTS à compter de l'exercice 2021

Budget Budget Communal

Code Emprunt et organisme	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Credit Agricole 20102	Restructuration du restaurant scolaire	80 924,36	80 924,36	80 924,36	80 924,36	80 924,36	80 924,36	80 924,36	80 924,36	80 924,38	-
Credit Agricole 20112	Construction du groupe scolaire	135 302,93	135 302,93	135 302,94	135 302,94	135 302,94	135 302,94	135 302,94	135 302,93	135 302,95	135 302,94
Credit Agricole 20138	Réhabilitation et mise aux normes de la mairie	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89	59 418,89
Banque postale 2014-0001	Emprunt réhabilitation de l'ancien théâtre en	52 132,00	50 789,00	49 436,00	48 089,00	46 740,00	45 392,00	44 044,00	42 696,00	41 348,00	-
Caisse d'épargne 20150605/2722	Travaux de l'église et du groupe scolaire de	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03	60 862,03
Banque populaire 2018-0001	Réhabilitation du hangar à bateaux en salle Garonne	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13	60 568,13
Banque postale 2020-00001	Rénovation Centre bourg	-	136 852,85	136 731,82	136 731,82	136 731,82	136 731,82	136 731,82	136 731,82	136 731,82	136 731,82
Credit Agricole 2020-00002	Rénovation Centre bourg et Groupe scolaire	-	111 005,11	111 125,94	38 873,97	110 171,83	110 170,83	110 170,83	110 170,84	110 170,80	110 170,19
Total Budget Budget Communal		449 208,34	595 718,10	594 370,11	545 023,20	590 720,00	689 372,00	688 023,00	686 675,00	685 327,00	563 054,00

V - INVESTISSEMENTS :

1 - Synthèse des bâtiments publics créés ou rénovés par la commune :

La liste des bâtiments communaux réhabilitée s'allonge tous les ans. Elle se terminera avec le Groupe Scolaire des Capucins. En treize ans, nous avons entrepris la rénovation ou la création de quatorze équipements indispensables à la vie Cazérienne :

- *Réhabilitation du Restaurant scolaire ;*
- *Création ALAE/ALSH des Capucins ;*
- *Restructuration et création du Complexe sportif de Malaret ;*
- *Création d'un accueil jeunes dénommé : « CAP Jeunes » et création de salles aux Capucins ;*
- *Création du Groupe Scolaire de la Croix de l'Olivier ;*
- *Réhabilitation de la Mairie ;*
- *Réhabilitation de l'ancien Théâtre en Médiathèque ;*
- *Rénovation de l'Eglise ;*
- *Rénovation de l'Orgue ;*
- *Réhabilitation Groupe Scolaire de l'Hourride et Création de l'ALAE de l'Hourride ;*
- *Création d'un tennis couvert ;*
- *Création de la Maison Garonne ;*
- *Rénovation de la Salle des Fêtes et création d'une cuisine et d'un parking pour personnes à mobilité réduite*
- *Rénovation et extension du DOJO*

16

2 - Synthèse des bâtiments publics créés par la Communauté de Communes sur le territoire de CAZERES :

Grâce à l'intercommunalité, ont été créés sur notre territoire :

- *Une crèche et un Relais d'Assistantes Maternelles ;*
- *Une déchetterie ;*

Et en prévision :

- *Un gymnase ainsi que la réhabilitation de la piste d'athlétisme et la création d'un terrain en synthétique au collège pour 2021, soit la création d'un 3^{ème} complexe sportif sur notre chère commune de CAZERES/GARONNE ;*
- *La création d'une Maison de Services au Public (MSP) en 2021 ;*
- *La réhabilitation de la Maison Garaud en logement d'urgence en 2021-2022 sis rue des Capucins.*

Gymnase de Cazères sur Garonne



Cela représente, avec le partenariat de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, l'implantation de 17 projets phares sur notre territoire en 13 ans. Ces infrastructures sont essentiellement exécutées par nos artisans et entreprises locales.

3 - Synthèse des investissements réalisés par nos partenaires sur le territoire de CAZERES :

A cela, il convient d'ajouter les projets portés par d'autres structures publiques ou privées, à savoir :

- *La construction d'une nouvelle gendarmerie qui a commencé le 18.01.2021 ;*
- *La réhabilitation de la décharge de Malaret ;*
- *La création d'un Lycée par la Région OCCITANIE qui a été inauguré en septembre 2020 ;*
- *Le projet de création d'une Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) fin 2021/début 2022.*

Ces projets sont financés entièrement par les différents partenaires que nous avons sollicités. Les dépenses ne sont donc pas supportées par le budget communal. C'est une des raisons qui nous permet de continuer à ne pas augmenter les impôts.

Sans oublier les projets communaux moins ambitieux mais tout autant indispensables : voirie, aides aux associations, commerçants, sécurité/tranquillité, jeunesse... et multiples prestations de service.

Le prochain cycle se profile à l'horizon avec la rénovation et la revitalisation du centre bourg dont nous reparlerons plus tard.

Ce sera le 3^{ème} cycle de notre stratégie communale pour un développement durable incluant les moyens de déplacements (piétonnier, vélos, véhicules...) le commerce et le confort des habitants.

Ce projet passionnant sera présenté dans la rubrique urbanisme.

Dans ce DOB, nous développerons, comme les années précédentes, la description par rubrique des projets et des réalisations pour 2021.

Ces actions visent dans leur globalité à améliorer le quotidien de nos administrés.

CHAPITRE II – ANALYSE DES ACTIONS AU TRAVERS DES SEPT AXES

I – VALORISATION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

1° – Les Services Techniques

Il est nécessaire de rappeler les objectifs fixés par la municipalité, afin de bien comprendre le plan d'action et les orientations budgétaires proposés.

En matière d'environnement, il a été demandé à ce que la commune soit agréable à vivre, et qu'un effort soit consenti sur la propreté urbaine et le fleurissement. Il en résulte des efforts permanents, la mise en place d'actions transversales, et une recherche permanente, tant dans les techniques employées, l'organisation et l'optimisation des moyens, ainsi que dans la prévention.

En matière de superstructures, la commune a mis l'accent sur la qualité de l'accueil des utilisateurs et surtout sur leur mise en sécurité, avec un effort particulier à porter sur les écoles. En effet, Monsieur le Maire, considérant, à juste titre que nos petits sont l'avenir de Cazères, il est important de leur proposer les meilleures conditions possibles d'apprentissage, dans un climat de sérénité, le plus élevé possible.

A ceci s'ajoute depuis quelques années, la prise en compte de l'évolution sociétale. En matière de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie, les services techniques communaux, ne cessent de chercher et de trouver des solutions nécessaires à limiter le réchauffement climatique, à diminuer l'émission des gaz carbonés, à faire disparaître les produits nocifs à l'environnement et à préserver la biodiversité.

En matière de sécurité, dans les bâtiments communaux, et particulièrement dans les écoles, les services techniques, font part d'une présence journalière, et opèrent de manière continue, afin de limiter le risque incendie.

1.1-Plan d'action 2020-2026

1.1.1 Réduction du bilan carbone

Afin de réduire le bilan carbone de la commune, les services techniques vont mener les actions suivantes :

- Renouvellement et renforcement du parc de véhicules et d'engins par des véhicules et des engins propres. Une veille technologique permanente a été mise en place. Si l'énergie électrique a été privilégiée jusqu'à maintenant, il est possible que le bioéthanol soit une autre solution alternative, à envisager, dans l'attente de la démocratisation d'une nouvelle technologie de motorisation, dans les années à venir (moteurs à hydrogène, etc...)*
- Amélioration du confort et du bien-être de la population en remplaçant les outillages thermiques bruyants par des matériels électriques, plus silencieux, et émettant moins de gaz carbonés.*
- Favorisation de chauffages fonctionnant à l'énergie électrique, plutôt qu'aux énergies fossiles et gaz*
- Remplacement de certaines tontes par du pâturage qui a commencé en 2020.*

- *Favoriser les déplacements doux, dans le cadre du travail.*

1.1.2 Protection de la biodiversité

Afin de préserver les différentes espèces végétales et locales, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- *Protection de la biodiversité, par la plantation de végétaux d'origine locale, et la mise en place d'un plan de gestion différencié pour la tonte des espaces verts,*
- *Poursuite de la protection de l'environnement, en continuant le désherbage des voiries et des espaces publics en utilisant et expérimentant des techniques alternatives,*
- *Poursuite de la politique d'embellissement de la commune par un programme de fleurissement modernisé basé sur la diminution des besoins en eau, afin d'améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants et la redistribution des fleurs en fin de saison,*
- *Installation de toilettes sèches .*



- *Sensibilisation à la protection de l'environnement et de la propreté urbaine par interventions démonstratives dans les écoles maternelles et primaires de la commune, en collaboration avec le personnel enseignant. Travail sur les déchets et le cycle de l'eau.*

Mise en valeur du « Jardin Garonne » en partenariat avec le CAUE, les services techniques, le service culturel et Cazères Ethique.



Parc André citroen - Conception du Paysagiste Gilles Clément



Parc André citroen - Paysagiste gilles Clément



La maison verte du Paysagiste Gilles Clément

Dans le cadre de la politique environnementale, un jardin pédagogique a été créé au groupe scolaire des Capucins

Ce projet a été mis en œuvre en concertation avec les écoles. Il rassemble des arbres fruitiers.

Un projet de verger est à l'étude derrière la salle des fêtes.

Nos oiseaux d'hiver

22



Zéro-phyto :

La mise en place de zéro phyto sur le territoire, nous a permis d'obtenir le Label de la 2^{ème} « Libellule ». D'autres projets verront le jour pour œuvrer dans le respect de l'environnement et du développement durable.





1.2 Orientations services techniques 2021

L'action des services techniques communaux, malgré la charge supplémentaire de travail, lié à l'état d'urgence sanitaire, reste toujours concentrée sur les trois thèmes suivants :

- *Propreté de la commune*
- *Embellissement des lieux publics*
- *Sécurité et bien être des utilisateurs des Etablissements Recevant du Public.*

Malgré des incertitudes sur la réouverture de certains ouvrages communaux, les services techniques poursuivront leur préparation et leur maintenance, pour qu'en cas d'amélioration de la situation épidémique, les cazériens puissent de nouveau profiter des installations mises à leur disposition, dans les meilleures conditions. Le budget actuellement en préparation tiendra compte de toutes les options possibles.

1.2.1-Propreté Urbaine et Amélioration du cadre de vie

Le service de voirie de la commune, travaille sans discontinuer, tout au long de l'année. Le travail de ces équipes débute à 6 heures du matin pour s'achever à 14H30. Les principales missions accomplies par ces personnels, sont les suivantes :

- *Balayage mécanisé des rues, des parkings, des cours de bâtiments,*
- *Lavage des rues du centre-ville, des avaloirs, des WC publics, des cours d'écoles*
- *Ramassage des poubelles de voiries, nettoyage des points de dépôts d'ordures sauvages, collecte des encombrants*
- *Désherbage manuel ou mécanisé des voiries et parkings*
- *Interventions de réparation sur la voirie et la signalisation routière.*
- *Préparation et nettoyage du marché de plein de vent*

Ce service intégrant aussi le nettoyage des locaux, il intervient dans l'ensemble des ouvrages de la commune et depuis 2020, est soumis à la pression liée au corona virus. En effet, les agents, à tour de rôle, sont chargés d'assister les professeurs des écoles, pour que le protocole sanitaire scolaire, soit appliqué. Pour cela les agents, aèrent, désinfectent à plusieurs reprises dans la journée, interrupteurs, poignées diverses, WC, lavabos, réalimentent en savons, en papiers WC ou essuie mains, vident les poubelles. La désinfection des éléments représente à chaque passage 850 éléments nettoyés en moins de deux heures. Depuis peu l'ouverture du centre de vaccination, est venue s'ajouter à charge de travail de ces agents.

Pour bien comprendre les dépenses inhérentes au service, il est nécessaire d'en connaître la philosophie et les difficultés rencontrées. Le nettoyage se réalise essentiellement de bonne heure, car il est normal que la ville soit propre au réveil des cazériens et souillée le soir, après l'utilisation des infrastructures. En matière d'efficacité, travailler lorsqu'il y a peu de circulation piétonne et routière, améliore grandement les rendements des équipes. Les investissements et dépenses de fonctionnement sont proposés en tenant compte de cela et de la continuité de service imposée par le nettoyage, qui demeure un éternel recommencement, d'autant que les actes d'incivilités, soit les dégradations volontaires, ou le non-respect des règles sociales sont permanentes (Déjections animales, cigarettes jetées aux sots, papiers d'emballage).

En matière d'investissement, il est prévu l'achat de :

- *Camion Benne VL 15 000 euros*
- *Une fourgonnette (qui a été partiellement financée par la publicité) 14 280 Euros*
- *Un nettoyeur Haute Pression 4000 euros*
- *Un souffleur 400 euros*

En matière de fonctionnement, il est prévu l'achat de:

- *Produits sanitaires, et consommables sanitaires 19 000 euros*
- *Des prestations de ménages : 72000 euros*
- *Matériaux de voirie : 16 000 euros dont 12000 prévus pour la remise en état de trottoirs par les agents.*
- *L'achat de gabions nécessaire à la protection Vigipirate (écoles, lieux de cultes, et places Barbusse et Ader 10 000 euros.*
- *Achat de balais pour balayeuses : 7500 euros*
- *Réparation et entretien des machines :73 000 Euros dont 20 000 euros de pièces.*
- *Entretien courant de la voirie : 35 900 Euros*

2-2.2-Embellissement de la commune

Le service embellissement de la commune ou amélioration du cadre de vie, intervient dans tous les domaines liés à l'environnement. Il est le bras écologique des services techniques. En 2021, son action sera multiaxiale. En effet, il est nécessaire de distinguer, les actions urbaines, des actions périurbaines.

En ce qui concerne les actions urbaines, le programme de fleurissement est maintenu et la tonte, le désherbage des voiries et maintenue au niveau actuel, tout en préservant l'ensemble de son périmètre des pollutions chimiques.

En ce qui concerne les actions périurbaines, qui visent à sauvegarder la biodiversité, et à préserver un environnement le plus proche possible de son état naturel, il est prévu une transformation du jardin des senteurs en zone pédagogique, une gestion différenciée de la tonte, des ramiers, afin de préserver la biodiversité.

Pour diriger les personnes vers la Garonne et ces zones préservées, une signalétique directionnelle sera mise en place, et des actions de remise en état ou d'amélioration des lieux d'activité sont prévus. La coulée verte longitudinale, partant des Ramiers en direction du jardin des senteurs sera privilégiée. Pour atteindre ces buts, il a été demandé d'inscrire au Budget les sommes suivantes :

En matière d'investissement, il est prévu :

- *La transformation du jardin des senteurs en lieu pédagogique 35 000 euros en 2021 et 20000 euros en 2022*
- *La remise en état de l'aire de jeux de la base 40 000 euros en 2021 et 50 000 euros en 2022, (changement des jeux obsolètes et mise en œuvre de sols souples),*



- *L'achat d'un broyeur et de divers matériels 23 400 euros*
- *La rénovation du parcours de santé pour 10 000 euros ;*



- *La réhabilitation du Lavoir sis place de l'Hôtel de Ville pour 30 000 euros ;*



- *La réhabilitation du Poids public pour 30 000 euros.*



En matière de fonctionnement, il est prévu :

- Elagage 13 000 euros
- Fleurissement 32 000 euros
- Préparation des sols 10 000 euros

2.2.-3-Sécurité et qualité d'accueil dans les bâtiments communaux.

La Sécurité et le bien être des utilisateurs des Etablissements Recevant du Public demeurent les grandes priorités de la commune. Bien que le programme de construction et de réhabilitation des ouvrages ait été réalisé en grande partie, il n'en demeure pas moins, que la sécurité et le bien être du public est une action de tous les instants. L'attente des publics étant toujours croissante, en matière de qualité d'accueil, le besoin en travaux d'entretien ou d'amélioration est permanent. Aussi il est demandé d'inscrire au BP 2021 les dépenses suivantes :

28

En matière d'investissement :

- Climatisation de la maison Garonne 70 000 euros
- Remise en état des étanchéités des toitures des écoles 40 000 euros
- Climatisation du restaurant scolaire 25 000 euros

En matière de fonctionnement :

- Achat de défibrillateurs : 15 000 euros
- Entretien des bâtiments 40000 euros par des prestataires extérieurs, et 20500 euros de fournitures.

2.-2.4 Eclairage public.

Une étude de rénovation énergétique, pour faire des économies, a été lancée depuis 2016.

Les travaux ont été réalisés en 2020 et se poursuivront pour 2021, avec notamment la rénovation de la place du Commerce.

La réfection et le remplacement de l'éclairage public sont inscrits sur les budgets successifs de la commune.

L'extinction de l'éclairage public de 1 h 00 à 5 h 00



2.2.-5 Parc Auto

Il est prévu dans le cadre du renouvellement du parc automobile, les achats suivants :

Achat d'un véhicule VL électrique pour les services techniques :13000 euros

Achat d'un fourgon pour les Services techniques 13000 euros

Achat d'un SUV PM : 37 000 euros

Soit un total de 63 000 euros

Il est à noter que deux autres véhicules électriques sont prévus mais par un financement publicitaire.

Il est également prévu en fonctionnement :

- Maintenance des véhicules : 25 000 euros*
- Achat de pièces : 30 000 euros*
- Changement de pneus : 6 000 euros*
- Contrôles techniques : 2 000 euros*

Soit un total de 63 000 euros

2° - La Sécurité et la Police Municipale

2.1 Bilan annuel 2020 de la police municipale de Cazères-sur-Garonne

Une évolution permanente du service de Police Municipale :

- Armement B1° : Arme de poing, type Révolver, calibre 38 spécial*
- Armement B8° : Bombe lacrymogènes de plus de 100 ml*
- Armement D2° : Bâton, Tonfa et Bombe lacrymogène moins de 100 ml*
- Caméras individuelles*
- 31 caméras composent la vidéoprotection communale (+ 3 supplémentaires en 2021)*
- Formation aux Gestes Techniques Professionnels d'Intervention*
- Séance de sport hebdomadaire (selon possibilités de service)*
- Dotation de 2 scooters 125 cm3 pour déplacements rapides et plus aisés*

Une Police Municipale à but social :

- Constats d'insalubrité de logement*
- Police Funéraire*
- Aide aux personnes en difficultés*
- Prévention routière auprès des enfants de la commune*
- Service « Objets trouvés »*
- Assistance à la « Maison des Solidarités »*

Une Police Municipale pour la sécurité :

- Intervention en matière contraventionnelle (stationnements illicites, principalement gênants)*
- Intervention sur tous crimes et délits*
- Sécurisation des établissements scolaires (dont le collège et le Lycée)*
- Surveillance nocturne*
- Sécurisation des fermetures de commerces (Centre-ville + Zones commerciales)*
- Sécurisation de l'ensemble des manifestations culturelles et sportives de la commune*
- Service annualisé « Opération Tranquillité Vacances »*

Une police Municipale de cohésion :

- *Convention de coordination avec la Gendarmerie Nationale*
- *Assistance aux sapeurs-pompiers du SDIS 31*
- *Assistance aux agents des Services Techniques*
- *Partenariat avec les écoles et le collège*
- *Partenariat avec diverses associations locales*

Une Police Municipale omniprésente :

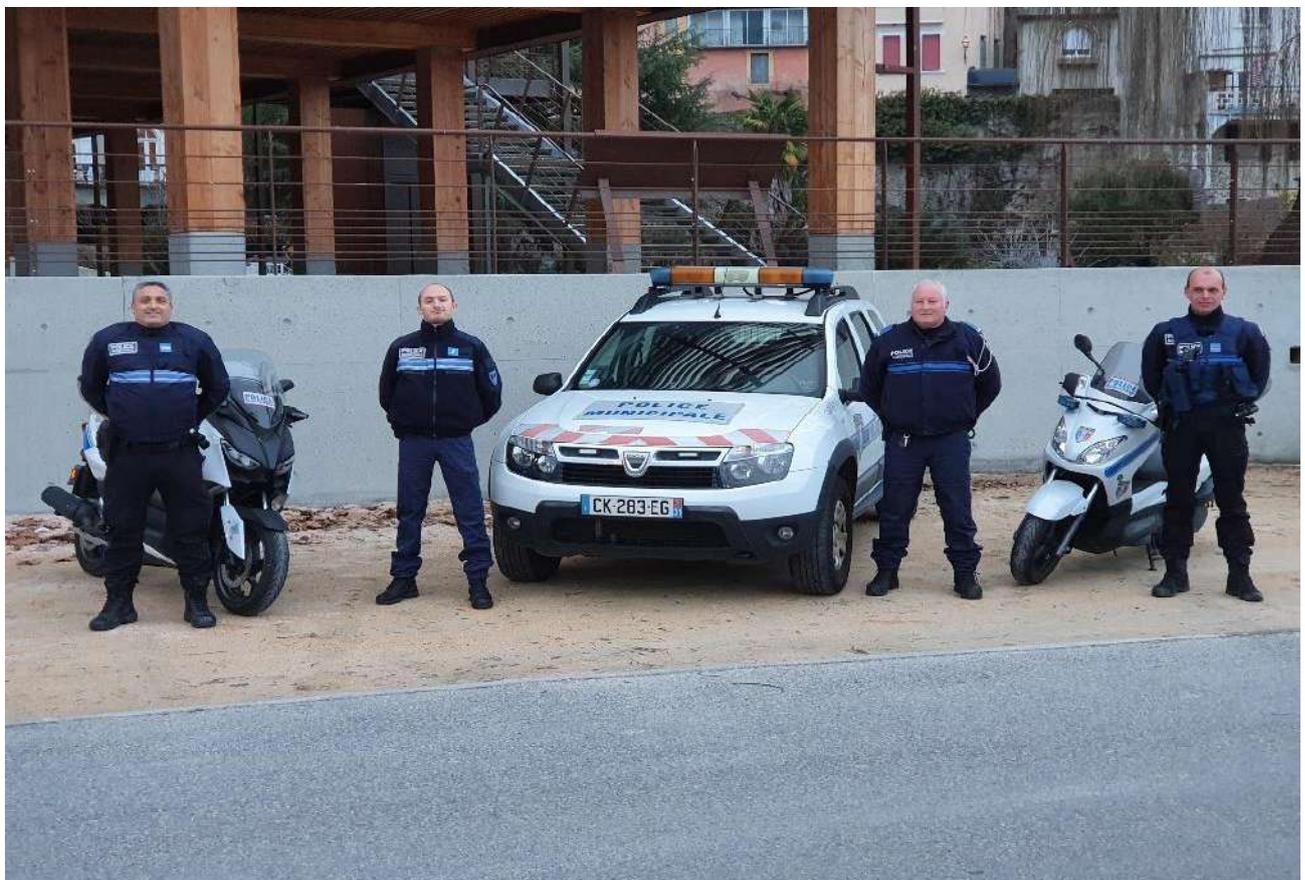
- *Cérémonies commémoratives*
- *Présence diurne et nocturne*
- *Service d'astreinte : 365 jours par an, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24*
- *Présence sur sollicitations diverses*

30

Une Police Municipale formée :

- *Formation aux Gestes Techniques Professionnels d'Intervention*
- *Formation Continue Obligatoire Catégorie C : 10 jours tous les 5 ans*
- *Formation Continue Obligatoire Catégorie B : 10 jours tous les 3 ans*
- *Formation Préalable à l'Armement :*
 - *Armes de poing, de type Révolver*
 - *Bâton, Tonfa*
 - *Bombe Lacrymogène plus de 100 ml*
- *Entraînement au tir professionnel : 2 séances par an, soit 100 cartouches par agent*
- *Accueil de stagiaires dans le cadre scolaire (une dizaine par an)*

L'équipe de la police municipale en 2021



2.2 Objectifs de sécurité publique pour 2021

Développement continu du système de « VIDEOPROTECTION COMMUNALE »

Reconduite annuelle de « L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES »

Maintien des Patrouilles de « SOIREES » et « NOCTURNES »

Sécurisation des abords des « ETABLISSEMENTS SCOLAIRES », dont ouverture graduelle du nouveau « Lycée MALVY »

Sécurisation des « FERMETURES DE COMMERCES »

Lutte accrue envers « L'INSALUBRITE PUBLIQUE »

Renforcement du « SERVICE D'ASTREINTE » de la Police Municipale

Protection des « BATIMENTS COMMUNAUX »

Sécurisation des « MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES » et des « FESTIVITES COMMUNALES »

2.3 Moyens attendus

Recrutement d'un agent supplémentaire, permettant ainsi un effectif total de 5 agents de Police Municipale pour 2021 ou 2022.

Mise en place de 2 binômes permanents du lundi au samedi inclus :

- *Surveillance sur le créneau horaire quasi-complet du « Marché de plein-vent »,*
- *Ajout d'une présence sécuritaire, via la mise en place d'une patrouille les samedis après-midi,*
- *Omniprésence de patrouilles lors des entrées et des sorties d'établissements scolaires : Ecoles, Collège et Lycée,*
- *Augmentation des Patrouilles nocturnes ...*

Mise en place du « Pistolet à Impulsion Electrique » (P.I.E), comme arme intermédiaire aux moyens de défense, dont nous disposons déjà, depuis 2016.

Dans le cadre de la protection des agents, cette arme intermédiaire permet une véritable avancée sécuritaire tant envers les agents, qu'envers les mis en causes, eux-mêmes de plus en plus violents, régulièrement en souffrance de maladies psychologiques, provoquant de manière croissante, des réactions disproportionnées, eu égard à leur consommation régulière de stupéfiants ajoutée à l'alcool. En effet, la collectivité se doit impérativement de proposer une réponse aux agents primo-intervenants, que sont les policiers municipaux, sous peine d'enregistrer très prochainement au sein du service, des blessures sur le personnel, de l'absentéisme mettant en péril la pérennité du service et surtout le risque réel quant à des faits bien plus graves encore.

Remplacement d'un véhicule professionnel de marque PEUGEOT, type « Partner », par un véhicule neuf sérigraphié.

Enfin, le véhicule de service de marque DACIA, type Duster, a été remis au service de Police Municipale en 2012 et il commence également à montrer des signes de vétusté mécanique, tout en restant conforme à la législation en vigueur.

Deux scooters de marque YAMAHA, de cylindrée 125 cm³, complètent le parc automobile du service, dont un remis en 2009 et le second en 2019.

La stabilité des chiffres de la délinquance locale, après plusieurs années consécutives de baisse importante, démontre l'efficacité de la coordination avec les services de sécurité de l'Etat et nous confortent dans la politique sécuritaire engagée par la Municipalité.

Nous continuerons à œuvrer afin d'affirmer notre volonté de faire de CAZERES-SUR-GARONNE, une ville tranquille et sécurisée.

32

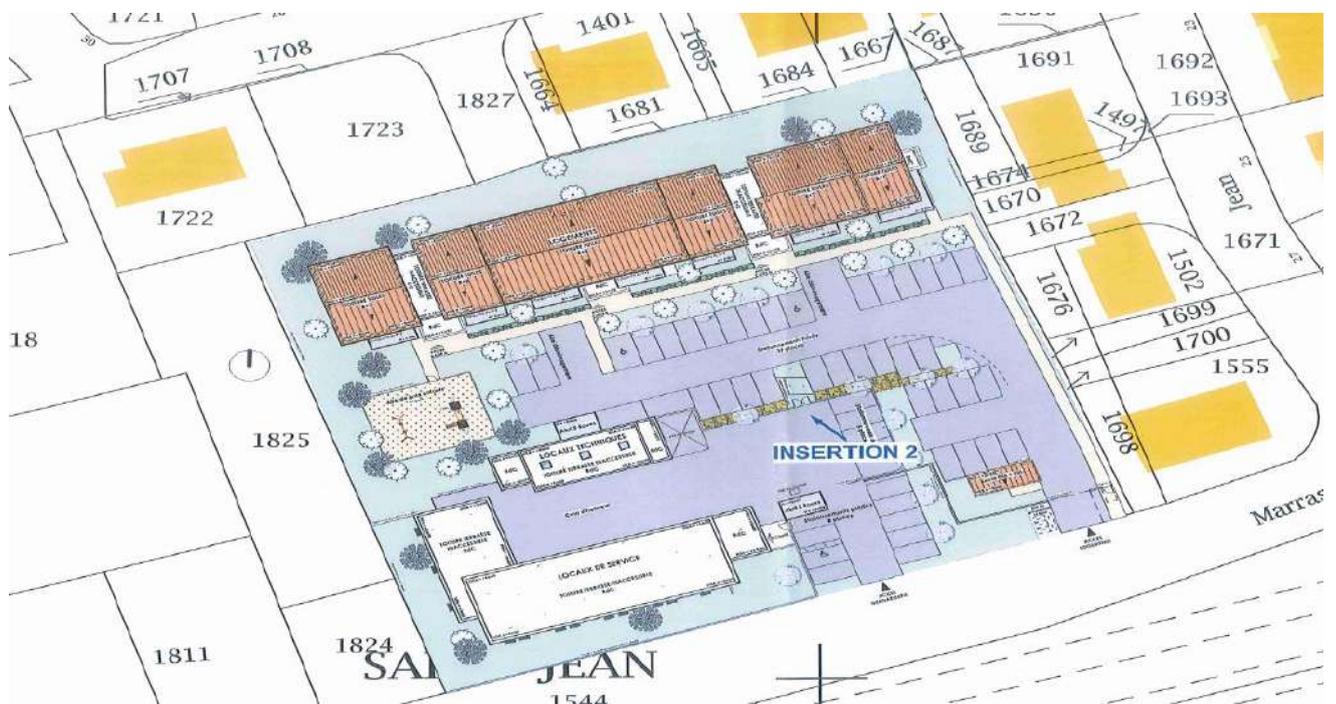
2.4 - Implantation de la nouvelle gendarmerie :

Le permis de construire de la gendarmerie a été délivré le 28 janvier 2020, par les services de l'Etat.

Notre obstination et notre détermination ont porté leurs fruits : la construction a commencé le 18 janvier 2021.

La Société des Chalets assurera la maîtrise d'ouvrage pour un projet de 5 millions d'euros investis sur la commune de CAZERES/GARONNE.

Plan de masse : les travaux ont commencé le 18.01.2021



Vue des logements :



33

3° - Bâtiments communaux et réserves foncières

3.1 - Création de deux budgets annexes :

Suite à l'acquisition de terrains, deux lotissements sont créés, il s'agit :

- Lotissement Gilbert Marnast à côté de la gendarmerie. Le lotissement est réalisé. La commercialisation a commencé fin 2019. Aujourd'hui, tous les lots sont vendus. Le lotissement est donc terminé.
- Lotissement de l'Hourride - rue Ernest Renan en cours de création. Les travaux de viabilisation interviendront en 2021. La vente des lots interviendra fin 2021, début 2022 avec le projet d'implantation d'une MARPA pour personnes âgées.

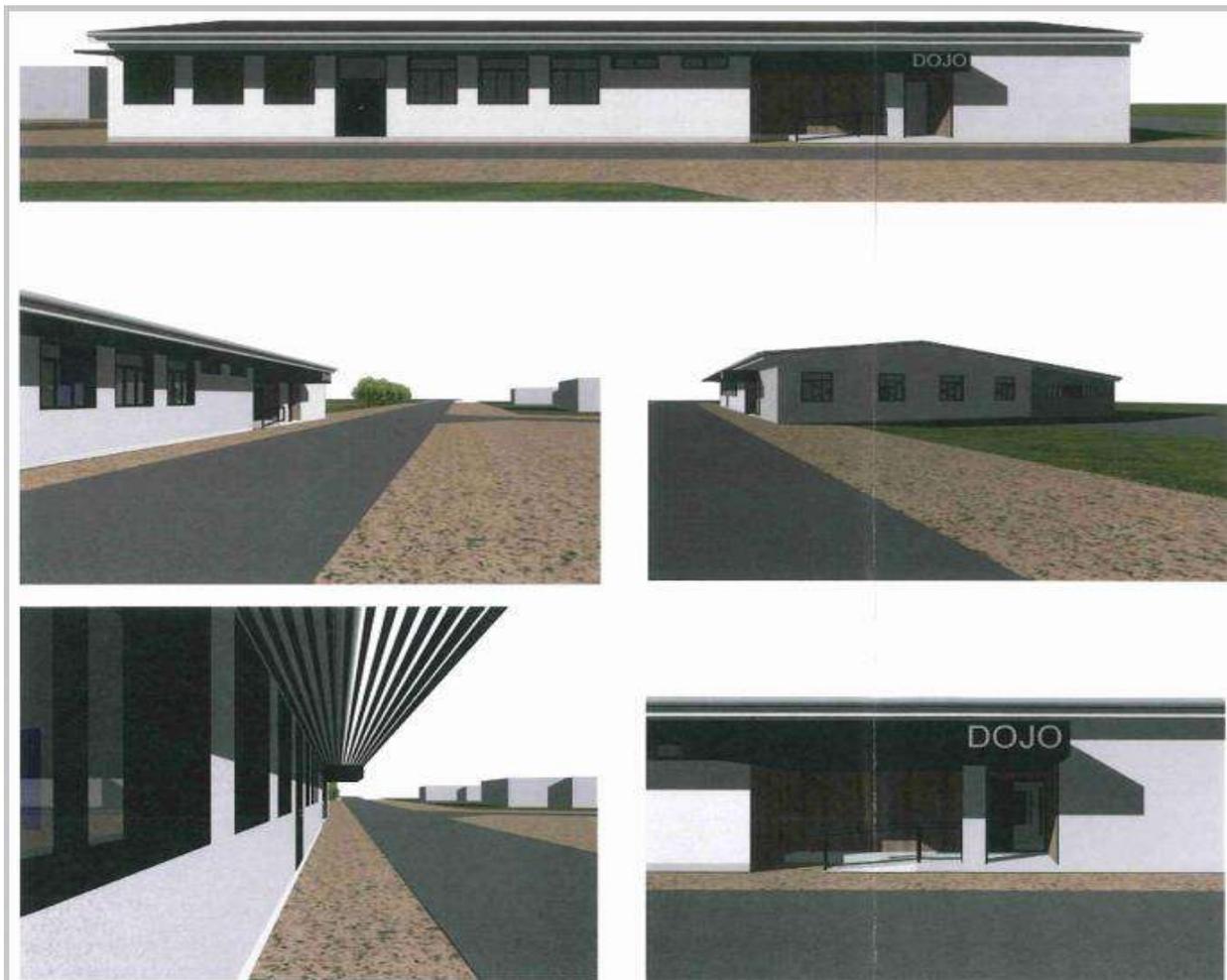
3.2 Bâtiment communaux :

Réfection et agrandissement du DOJO

Les travaux ont commencés par l'extension du DOJO mais la COVID 19 a interrompu ce chantier qui se terminera fin mars 2021.



L'extension du DOJO est en cours



II - VOIRIE/RESEAUX/URBANISME

1° Travaux sur voirie :

PROGRAMME	OPERATION	MONTANT HT A REALISER	MONTANT TTC Sur BP 2021
Amendes de police	Signalisation horizontale et verticale Aménagement de ralentisseur	30 183.00	36 220.00
Amendes de police	Création d'un parc de stationnement Place Tarascon	30 000.00	
Amendes de police 2021 Vote de la subvention juillet 2021	Mise en place de signalisation horizontale et verticale, mise en conformité PMR	26 000.00	
Travaux d'urbanisation Vote de la subvention au Printemps 2021	Urbanisation Rue Pasteur Rue de la Liberté et Rue de la Case	350 000.00	
Création d'un piétonnier	Création piétonnier de liaison entre parking collège et nouveau gymnase + signalétique	10 000.00	12 000.00
Mission de Maîtrise d'œuvre, SPS,	Urbanisation : Places du Commerce, des Martyrs et rue Pasteur	83 000.00	99 600.00
Travaux centre bourg Aménagement urbain	Aménagement 1 ^{ère} tranche Place du Commerce et rue Pasteur	1 580 000.00	1 896 000.00
Travaux centre bourg Aménagement urbain	Centre Bourg 2 ^{ème} tranche Place des Martyrs	570 000.00	684 000.00
TOTAUX BP 2021			2 691 600.00

ECLAIRAGE PUBLIC BUDGET PREVISIONNEL 2021

Modification éclairage public passage au LED	Place du Commerce	7 661.33	9 193.60
Modification éclairage public passage au LED	Place des Martyrs de la Résistance	5 994.00	7 192.80
Modification éclairage public	Eclairage Halle Eclairage Malaret Chemin de Tussau	49 166.67	59 000.00
Entretien réseau et dépannage	Divers ZA Masquère	12 500.00 12 500.00	15 000.00 15 000.00

Réaménagement des rues Joseph Adoue et Ernest Renan avec trottoir pour personne à mobilité réduite et voie pour déplacement doux.



36

Rue Joseph Adoue



Rue Ernest Renan

Le piétonnier du boulevard de la Gare est fini et l'éclairage installé depuis janvier :



37

Travaux d'urbanisation rue du Président Wilson



La rue du Président Wilson a été entièrement rénovée ainsi que les réseaux

2° Etudes et projets d'urbanisme :

Inscription travaux d'urbanisation de la rue Liberté/Case en 2021 auprès du Conseil départemental de la Haute-Garonne, pour commencer les travaux en 2022.

Travaux « Reconquête du Centre Bourg »

C'est le projet phare des 5 prochaines années qui va déterminer l'avenir du cœur de CAZERES.

La présence de Bourgs Centres dynamiques et attractifs dans les zones rurales ou péri-urbaines est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique.

Ils constituent de ce fait des pôles essentiels à l'attractivité de nos territoires et, plus globalement, à l'équilibre de notre région.

Ces communes jouent un rôle central dans leur environnement ; elles doivent répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs,...

Pour conforter leur développement économique, elles doivent également apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises notamment en termes de qualité des infrastructures d'accueil et de services.

Dans ce cadre, la Région a décidé d'accompagner ces Communes dans la définition et la mise en œuvre de leur Projet de développement et de valorisation.

Cette nouvelle politique se traduira par la mise à disposition d'un bouquet de dispositifs qui pourront être mobilisés sur mesure en fonction des spécificités et du Projet global de chaque Bourg Centre. C'est donc dans ce cadre, que la Commune de CAZERES/GARONNE a signé le contrat bourg-centre avec la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne.

La stratégie pour arriver à la reconquête du centre bourg passe par une procédure scindée en trois étapes. Au terme des différents diagnostics et études, nous arrivons au lancement de ce réaménagement.

Ainsi, les travaux d'aménagement de l'espace public ont commencé par la réhabilitation du parvis de la Mairie et de l'Eglise.

Cette opération centre bourg doit être la synthèse d'une concertation maximale avec la prise en compte des différents réseaux :

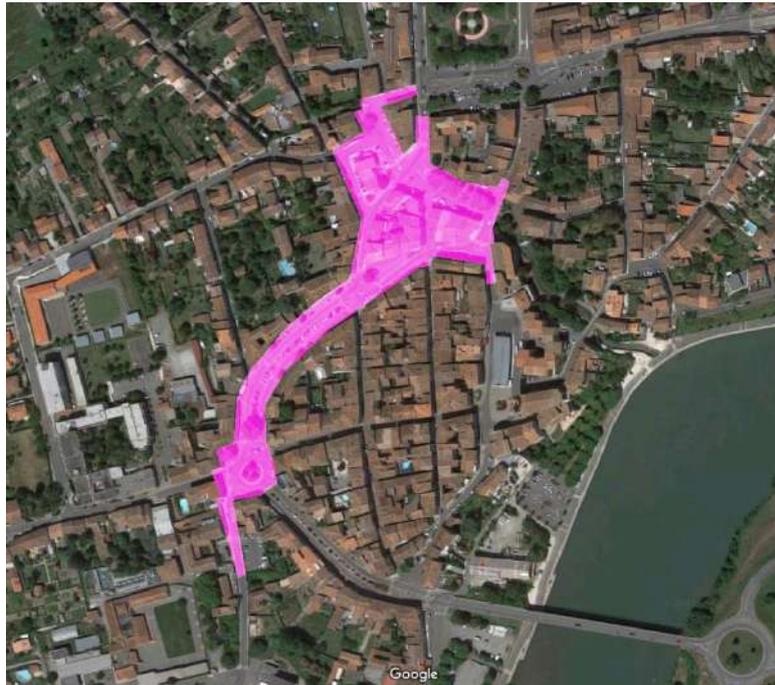
voirie/eau/électricité/téléphone/gaz/fibre... mais aussi des déplacements doux (piétons, vélos...) de l'environnement paysager (bâti, espace vert, espace public..) et du développement durable avec la rénovation de l'habitat.

Objectif : reconquête du bourg-centre

Le projet urbain tel que présenté dans l'étude préliminaire de décembre 2016 se veut ambitieux et innovant.

Afin d'assurer la réussite de l'opération de revitalisation du centre-bourg de Cazères, la commune veut porter une vision à long terme des aménagements nécessaires et essentiels au projet urbain.

Face aux enjeux de réaménagement des boulevards et de l'entrée de ville, nous avons souhaité lancer les travaux d'aménagement.



Les Subventions :

La vision à long terme portée par la ville, gage de réussite du projet urbain, permettra à la commune d'obtenir les subventions nécessaires et d'avoir une lisibilité tant financière, qu'esthétique et fonctionnelle sur la réhabilitation du centre-bourg.

Le bureau d'Etudes URBICUS développera dans le projet les innovations précises sur le projet en adéquation avec les cibles du développement durable. Plusieurs Subventions ont été sollicitées dans le cadre des opérations « Centre Bourg » et « Petites Villes de Demain ».

Le Programme :

La commune souhaite que les points suivants soient respectés:

Les aménagements :

- *requalifier la place du Commerce en espace piéton. Elle doit devenir une place de centre-ville propice aux usagers, commerçants et habitants (espace piéton, animations, qualité d'aménagement...),*
- *transformer la rue Pasteur Sud en rue piétonne et révéler la perspective d'entrée de ville vers le centre historique, mise à sens unique de la rue de la Case et de la Liberté,*
- *aménager de nouveaux lieux pour les piétons dans le centre-ville (places, placettes, trottoirs ...),*
- *permettre un aménagement qui concilie terrasse de café et piétons (continuité des parcours piétons),*
- *les aménagements devront respecter les normes de confort en vigueur pour un usage de l'espace public par tous types d'usagers (PMR ...),*

Voirie et stationnement :

- optimiser les voiries de circulation aujourd'hui trop larges au profit d'un élargissement des trottoirs,
- organiser le stationnement de manière longitudinale le long du boulevard,
- prévoir des places de taxis au plus près des bureaux,
- travailler l'intégration des places de stationnements dans l'aménagement et ainsi privilégier la qualité de l'espace public,
- prévoir des arrêts minutes et des places de livraison pour conforter l'activité commerciale des boulevards,

Développement durable :

- développer un projet innovant (économie d'éclairage, gestions des eaux ...) et contemporain,
- le projet sera respectueux de l'environnement (respect des cibles du développement durable) et en lien avec la Garonne,

Mobilier :

- réaliser une fontaine sèche sur la place du commerce,
- travailler l'identité de la ville par l'utilisation d'un mobilier urbain propre à la ville. Le mobilier devra être ergonomique et accessible à tous (PMR...),
- favoriser la réversibilité des aménagements de certaines places (place Jules Ferry) pour l'accueil des forains

Gestion des ordures ménagères :

- mettre en place un système de gestion des déchets en adéquation avec les services de collecte de la ville (conteneurs enterrés, tri-sélectif, cartons...),

Espaces plantés :

- développer le caractère végétal des aménagements du centre-ville pour prévenir des évolutions climatiques (îlot de chaleur ...) boulevard planté, place végétalisée ...,
- affirmer les trames vertes et bleues et enrichir la palette végétale actuelle pour enrichir la biodiversité du centre-ville,
- optimiser la gestion des eaux par un aménagement favorisant l'infiltration des eaux (noues...),
- les palettes végétales devront tenir compte des conditions de gestion des services espaces verts de la ville,
- plantations d'arbres et d'arbustes

Concertation :

Après une concertation générale et des ateliers participatifs, les riverains seront associés selon les différentes tranches de travaux.

Mais aussi des opérations en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Garonne, telles que l'amélioration de l'habitat, les diagnostics thermiques, les poubelles enterrées...

Commencement des travaux

La première phase est terminée, il s'agit de l'aménagement du parvis de la Mairie/Eglise qui est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et qui a permis de sécuriser les entrées et sorties de la Mairie et de l'Eglise.

On remarquera également que le parvis est agrémenté de plantes et d'arbres.

La rue de l'Hôtel de Ville a été réhaussée pour offrir un plateau accessible et permettre les festivités sous la halle.

Cet aménagement est très apprécié des commerçants et forains.



La 2^{ème} phase a débuté par la Place du Commerce

Rénovation du Centre Bourg : place du Commerce



42



L'aménagement de la Place du Commerce sera agrémenté de deux fontaines, de plantations et d'arbres afin d'offrir un îlot de fraîcheur en été.

Une charte graphique sera mise en place afin d'homogénéiser les enseignes et l'esthétique des terrasses.

Cet aménagement sera suivi par la Place des Martyrs et les boulevards

Boulevard actuel

Ville de CAZÈRES - Étude de reconquête du centre-ville



43

urbicus - Cibles & stratégies - REP - Goedico

Decembre 2016

Boulevard après son aménagement



Sur le trottoir opposé avant la rue Branly



44

> Double alignement d'**arbres de deuxième grandeur** (15m) à 5,25 m des façades

> Chaussée centrale de 6m + 4m de stat. longitudinal

> Espace dédié au piéton : 15m **(60%)**

> Trottoirs de 7m50 hors tout permettant une grande adaptabilité de l'aménagement et favorisant les usages



III - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE



45

Pays Sud Toulousain

Réussite de la journée mondiale des zones humides



Cazères Ethique : Mise à disposition gratuite de terrains pour les Jardins Familiaux, aide technique, réunions trimestrielles sur l'environnement. Apport de végétaux pour le compost.



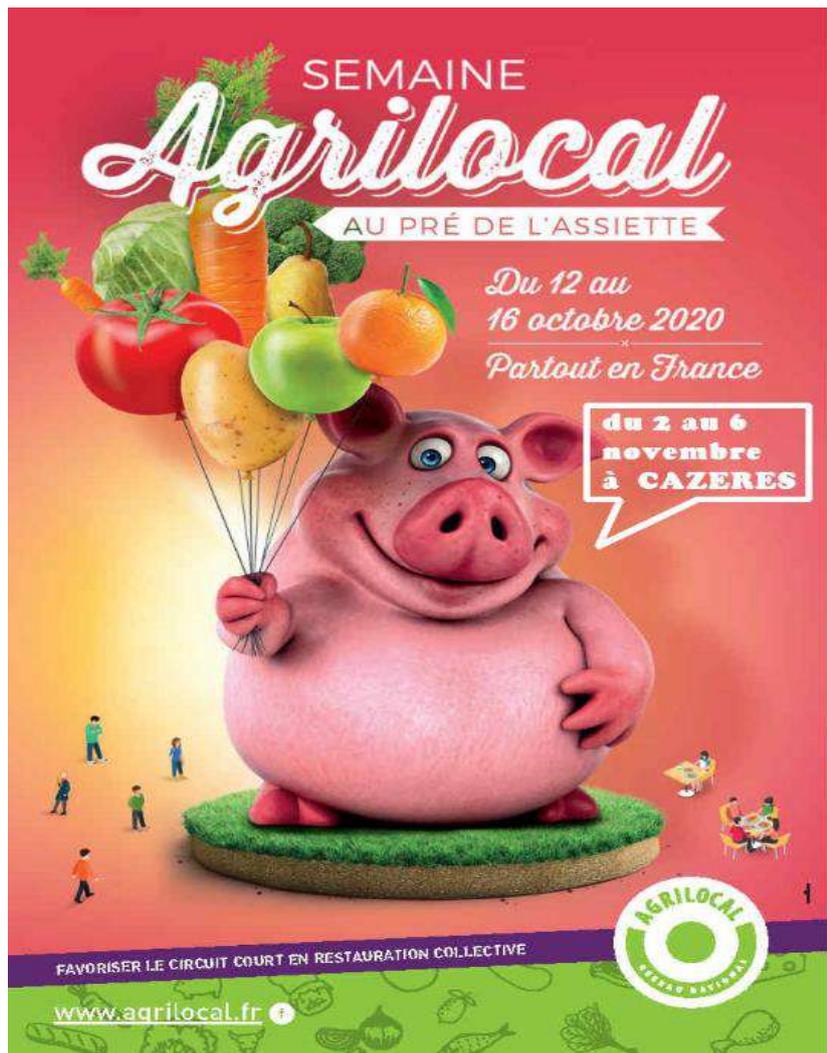
46

Visite des jardins familiaux par des collégiens - Source : Collège du Plantaurel à CAZERES/GARONNE

Mise en place d'un projet alimentaire en concertation avec la responsable de la restauration scolaire/ Cazères Ethique/Erables 31 et les associations des parents d'élèves

Le but est de mettre en place un repas alternatif depuis 2018, des repas comprenant au moins 50 % de produits locaux et parmi eux au moins 20 % de produits « bio » depuis le 1^{er} janvier 2020.





Opération du Pré à l'Assiette en partenariat avec le Conseil Départemental 31 - Agrilocal et les producteurs locaux qui est renouvelé en février 2021.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis quelques années, nous nous inscrivons dans une démarche de lutte contre le gaspillage, nous avons mis en place un tri sélectif au niveau des réfectoires afin que les enfants puissent, débarrasser le plateau en triant : mettre le pain dans un bac, les déchets alimentaires dans un conteneur et les déchets non alimentaires dans un autre conteneur.

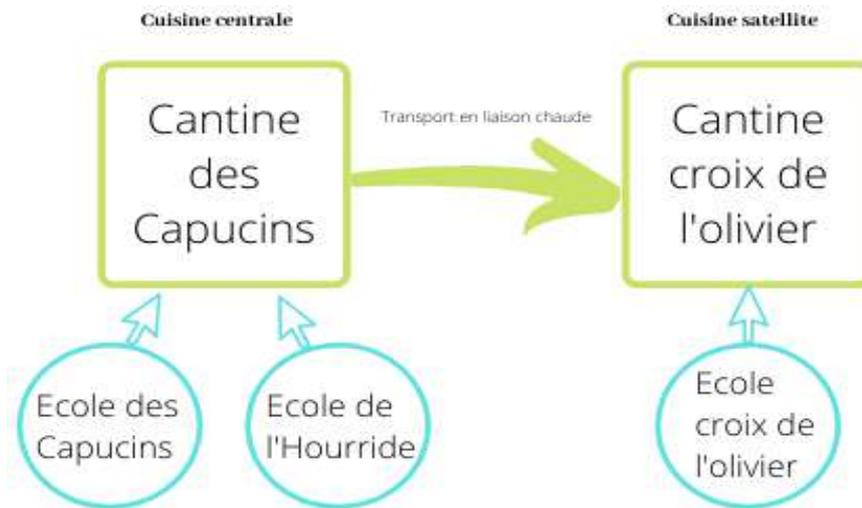
Nous avons reçu les 4 conteneurs (deux pour la Croix de l'Olivier, deux pour les Capucins).

Fonctionnement

Les 3 écoles de la ville disposent de deux cantines :

- *La cantine des Capucins, cuisine centrale, accueille les enfants de l'école des Capucins et de l'école de l'Hourride et prépare tous les plats.*

- *La cantine de l'école Croix de l'olivier reçoit les repas transportés, en liaison chaude de la cantine des Capucins.*



Les élémentaires et les grandes sections prennent leur plateau et passent à un self. A l'inverse, les maternelles sont servies à l'assiette.

*Les cantines adaptent la quantité de nourriture servie dans l'assiette suivant la faim de l'enfant : la **verte** pour les petites faims, la **jaune** et la **violette** pour les gourmands. L'enfant annonce la couleur de la quantité qu'il souhaite manger.*

Bien entendu, les élèves peuvent se resservir si besoin.



Mise en place d'un contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Contrat Etat/Collectivité qui s'appuie sur trois axes : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

RAPPORT DE PRESENTATION – ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021-2022

C'est l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite " Grenelle 2 ", et le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, qui prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 10.000 habitants d'élaborer ledit rapport, qui devra être exposé par l'organe exécutif de la collectivité avant la mise en place des débats sur le projet de budget. La réalisation du rapport effectuant un état des lieux en matière de développement durable concerne donc les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 10.000 habitants, les départements, les régions et la collectivité de Corse.

C'est à chaque fois le maire ou le président de l'exécutif territorial qui est chargé de présenter le rapport "préalablement aux débats sur le projet de budget". Il convient de noter que cette mesure tendant à inscrire la rédaction du rapport de développement durable dans le contexte de l'élaboration du budget permet de faire utilement le lien entre ces deux démarches et, entre les piliers du développement durable.

Aux termes du décret du 17 juin 2011, l'objectif du rapport est lié à la promotion des politiques et actions de développement durable aux échelles des territoires concernés, en chargeant directement les collectivités locales d'établir un bilan tel que permettant d'appréhender à la fois l'état actuel et les enjeux futurs du développement durable. Le décret du 17 juin 2011 précise sur ce point que le rapport devra prendre en compte les cinq finalités du développement durable énoncées à l'article L.110-1 du code de l'environnement :

- 1° La lutte contre le changement climatique ;*
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;*
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;*
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;*
- 5° Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

C'est sur ce schéma que s'appuiera la Commune de CAZERES/GARONNE pour établir une partie de son Débat d'Orientations Budgétaires.

Ainsi, les cinq finalités énoncées à l'article L 110-1 du Code de l'environnement seront synthétisées dans le tableau suivant afin de permettre une meilleure lisibilité par le citoyen en fonction des actions menées par la commune.

PILIERS	OBJECTIFS	ACTIONS	POIDS BUDGETAIRE <i>Faible/Moyen/Important</i> <20 000 €/ + de 20 001 €< 49 999 €/ + DE 50 000 €
LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	<i>Développer les déplacements doux ;</i>	<i>Créer des bandes cyclables et du piétonnier ;</i>	<i>Important</i>

	<i>Promouvoir les énergies renouvelables ; Participer à la rénovation énergétique des bâtiments</i>	<i>Véhicule électrique et thermique (voiture, balayeuse, matériel...), remplacer les ampoules par des LED Isoler les bâtiments</i>	<i>Important</i> <i>Important</i>
PRESERVER LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	<i>Préserver la diversité des habitats écologiques ; Accès à un environnement de qualité ; Réduire l'utilisation des pesticides, herbicides et amendements ; Protéger les ruisseaux ; Mettre en place les mobilités actives (vélo et marche) Aider à l'installation des agriculteurs BIO</i>	<i>Zéro phyto ; Plantations d'arbres, fleurissement ; Nettoyage de l'Hourride (CAP JEUNES/ALSH...) ; Maintenir un récupérateur de piles usagées à la Mairie Formation de la police à la réglementation sur l'environnement ; Maintenir le Label Libellule obtenu en 2017 et confirmation pour 2018 (2^{ème} libellule) ; Participer à la journée mondiale des zones humides ; Mise en place d'un schéma directeur « vélo » - développer les déplacements doux. Achat de parcelles pour l'agriculture BIO. Intégration d'une zone de 2 ha dans l'aire CAZERES/PALAMINY</i>	<i>Moyen</i> <i>Important</i> <i>Moyen</i> <i>Faible</i> <i>Faible</i> <i>Important</i> <i>Moyen</i> <i>Important</i> <i>Important</i>
FAVORISER LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS	<i>Urbanisme et cadre de vie ; Sécurité et prévention des risques (naturels, technologiques) ; Transport des personnes âgées ;</i>	<i>Travaux d'urbanisation Avenue du Président Wilson... Réfection des trottoirs ; Mise à jour du Plan de Prévention des Risques Inondation, Plan Communal de Sauvegarde... ; Formation au risque inondation Adhésion au Syndicat et à la Communauté de</i>	<i>Important</i> <i>Important</i>

	<p><i>Activités sportives pour personnes âgées ;</i></p> <p><i>Mettre en place un circuit de navette électrique reliant la Gare/les Cités scolaires/le centre-bourg</i></p> <p><i>Création de cheminements piétonniers</i></p> <p><i>Création d'hébergement pour les personnes âgées fragiles</i></p>	<p><i>Commune (aide à domicile-portage de repas)</i></p> <p><i>Ateliers sportifs en lien avec la Communauté Cœur de Garonne ;</i></p> <p><i>Permettre aux usagers d'emprunter les transports en commun et permettre le déplacement des personnes à mobilité réduite ;</i></p> <p><i>Permettre les déplacements doux et sécurisés</i> <i>Permettre l'autonomie des personnes âgées fragiles</i></p> <p><i>Permettre l'installation d'une MARPA (Résidence Personnes Agées)</i></p>	<p><i>Faible</i></p> <p><i>Faible</i></p> <p><i>Important</i></p> <p><i>Important</i></p> <p><i>Important</i></p>
<p>PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS</p>	<p><i>Parité et égalité professionnelle ;</i></p> <p><i>Accès et participation de chacun à une production culturelle de qualité ;</i></p> <p><i>Participation des habitants et des usagers ;</i></p>	<p><i>Parité dans la fonction (Administratif, Police...);</i></p> <p><i>Création d'animations à la médiathèque et à la Maison Garonne, en centre-ville et au cinéma (Printemps du rire...); Soutien à l'association Avancez culturel... Obtention du Label « Lire et Faire lire » en 2017 et le maintenir;</i></p> <p><i>Concertation avec les riverains lors des travaux d'urbanisation, ou avec la population lors de la rénovation du centre bourg...</i></p>	<p><i>Faible</i></p> <p><i>Important</i></p> <p><i>Moyen</i></p> <p><i>Faible</i></p>
<p>DEVELOPPER DES MODES DE PRODUCTION ET DE</p>	<p><i>Recours aux circuits courts et aux aliments BIO ;</i></p>	<p><i>Adhésion au dispositif Agrilocal</i> <i>Mise en place un élément bio par repas ;</i></p>	<p><i>Faible</i></p> <p><i>Important</i></p>

CONSOMMATION RESPONSABLES	<i>Eco-responsabilité des services publics ;</i>	<i>Instaurer un repas végétarien par semaine ; Développer les repas bio Mettre en place le projet alimentaire</i>	Important
	<i>Favoriser l'emploi local ;</i>	<i>Tri sélectif, récupération cartouche encre, compostage...</i>	Faible
	<i>Favoriser l'implantation d'agriculteurs BIO Instaurer une zone maraîchère en zone urbaine</i>	<i>Recours pour les contrats à durée déterminée à la main d'œuvre locale ; Achat de parcelles</i>	Moyen
			Important

Inchangé depuis l'Ordonnance n° 2005-1027 du 26 Août 2005 qui introduisait l'obligation de fournir une vision pluriannuelle des engagements envisagés, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'enrichit d'une nouvelle obligation introduite par l'article 93 de la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) et l'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de République).

Ainsi, les orientations 2021-2022 font apparaître les engagements pluriannuels suivants :

PROJETS	DESCRIPTIFS - OBJECTIFS	ANNEE DE DEBUT DES TRAVAUX OU ETUDE	ESTIMATIF DU COUT HT
<i>Créations de cheminements doux</i>	<i>Aménagement pour de déplacements doux.</i>	2021	19 920 €
<i>Travaux d'urbanisation avenue du Président Wilson (RD 36) 4^{ème} tranche</i>	<i>Sécurisation routière et permettre le développement des déplacements doux y compris pour les personnes à mobilité réduite.</i>	2021	156 000 €
<i>Travaux reconquête centre bourg :</i>	<i>Redynamiser le centre bourg - Participer au développement durable - Améliorer le cadre de vie et faire installer de nouveaux commerces. Développer l'accès aux piétons et aux vélos.</i>	2021	2 580 000 €
<i>Rénovation du DOJO</i>	<i>Mise en accessibilité du bâtiment - rénovation énergétique et optimisation de l'accueil des usagers et agrandissement</i>	2021	333 000 €
<i>Achat de parcelles et de bâtiments</i>	<i>Permettre l'installation d'agriculteurs BIO, Achat bâtiments pour locaux associatifs et communaux</i>	2021	718 700 €

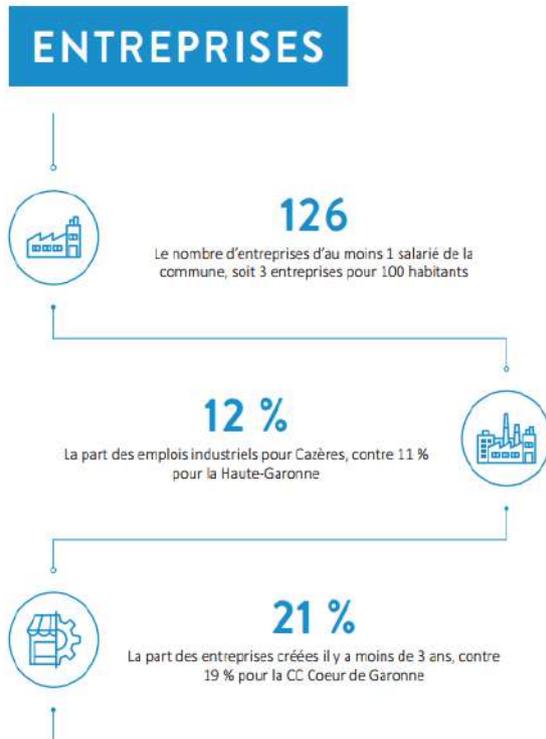
<i>Aménagements de bâtiments</i>	<i>Mise aux normes des bâtiments pour recevoir le public</i>	2021	300 000 €
<i>Mettre en place le projet alimentaire</i>	<i>Instaurer des repas comprenant au moins 50 % des produits « durables » et parmi eux 20 % de produits « bio »</i>	2021	16 000 €
<i>Aménagement urbain</i>	<i>Début des travaux pour permettre l'installation d'une MARPA (Résidence Séniors) au lotissement de l'Hourride et création de 8 lots</i>	2021	350 400 €
<i>Instaurer un circuit de transport en commun</i>	<i>Mettre en place une navette électrique pour relier : La Gare/Les Groupes scolaire/le centre-bourg. Attendre directive de la loi LOM</i>	2021	250 000 €
<i>Groupe scolaire Capucins</i>	<i>Concertation et définition des besoins avec les professeurs des écoles et les parents d'élèves. Intervention du CAUE pour lancement du Dossier de Consultation des bureaux d'études et demandes de subventions auprès des partenaires pour les travaux énergétiques et d'accessibilité du site.</i>	2021	100 000 €
<i>Travaux reconquête centre bourg - OPAH - Rénovation façades</i>	<i>Redynamiser le centre bourg - Participer au développement durable - Permettre l'installation de nouveaux commerces - Améliorer le cadre de vie des usagers - Permettre les déplacements doux et créer des lieux de rencontres et d'échanges</i>	2022	1 000 000 €
<i>Travaux d'urbanisation rue de la Liberté/Case</i>	<i>Sécurisation routière et permettre le développement des déplacements doux y compris pour les personnes à mobilité réduite.</i>	2022	350 000 €

Les orientations 2021 font apparaître les recettes d'investissement suivantes :

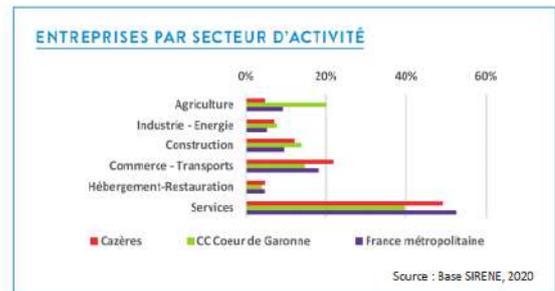
DESIGNATION	MONTANT RECETTES
<i>Virement et excédent d'investissement</i>	1 554 585
<i>Emprunt</i>	2 700 000
<i>FCTVA</i>	267 025
<i>Taxe d'Aménagement</i>	50 000
<i>Subventions</i>	1 164 971
<i>Amendes de police / Urbanisation</i>	205 744

IV – ACTION ECONOMIQUE/EMPLOI/TOURISME/HABITAT

1 – Action économique : la compétence a été transférée à la Communauté de Communes Cœur de Garonne au 1^{er} janvier 2017.



54



2 – ZA Masquère/ZI Mailhol de Saint-Jean

La compétence des zones d'activités a été transférée à la Communauté des Communes de Cœur de Garonne depuis le 1^{er} janvier 2017. Une nouvelle signalisation verticale va être mise en place en 2021.

Symbole sur plan



Matériaux

Torem en aluminium laqué vert composé d'une structure-caisson de 60 mm d'épaisseur sur ptiement de 80 mm de côté et d'une tôle en aluminium laquée blanche enveloppant ce caisson de 2 mm d'épaisseur.

Marquages

Logo sur fond blanc : impression directe sur la tôle laquée en blanc.

Partie sur fond bleu : Impression numérique sur adhésif avec film de protection non rétro-reflectissant.

Fixation

Fixation par piroline sur massif béton à 200 mm du sol. La base de l'objet est enterrée de manière à rendre la fixation invisible et inviolable.

Si le mobilier est implanté dans l'herbe ou la tace : réalisation d'une dalle béton de finition en surface afin de faciliter l'entretien autour du totem.

Si le mobilier est implanté sur sol stabilisé : réagrasage du sol avec un matériau similaire en aspect et teinte.

Contenus

Fichiers Illustrator fournis



3 - Zones Commerciales « Carrefour »/ « Intermarché »/ « Aldi »

Ce sont les deux zones commerciales où sont implantés les supermarchés mais dont l'avantage réside sur le fait qu'elles sont localisées en centre-ville (entre la Gare et la Garonne). Contrairement à la grande majorité des villes de même strate où les zones commerciales se situent en périphérie, cette localisation permet d'assurer la proximité avec les usagers.

4 - Agriculture BIO

Avec la mise en place du *Projet Alimentaire*, la commune de CAZERES en concertation avec CAZERES ETHIQUE et l'ADEAR (Association pour le développement de l'Emploi Agricole et Rural) va promouvoir l'agriculture BIO en mettant à disposition des parcelles.

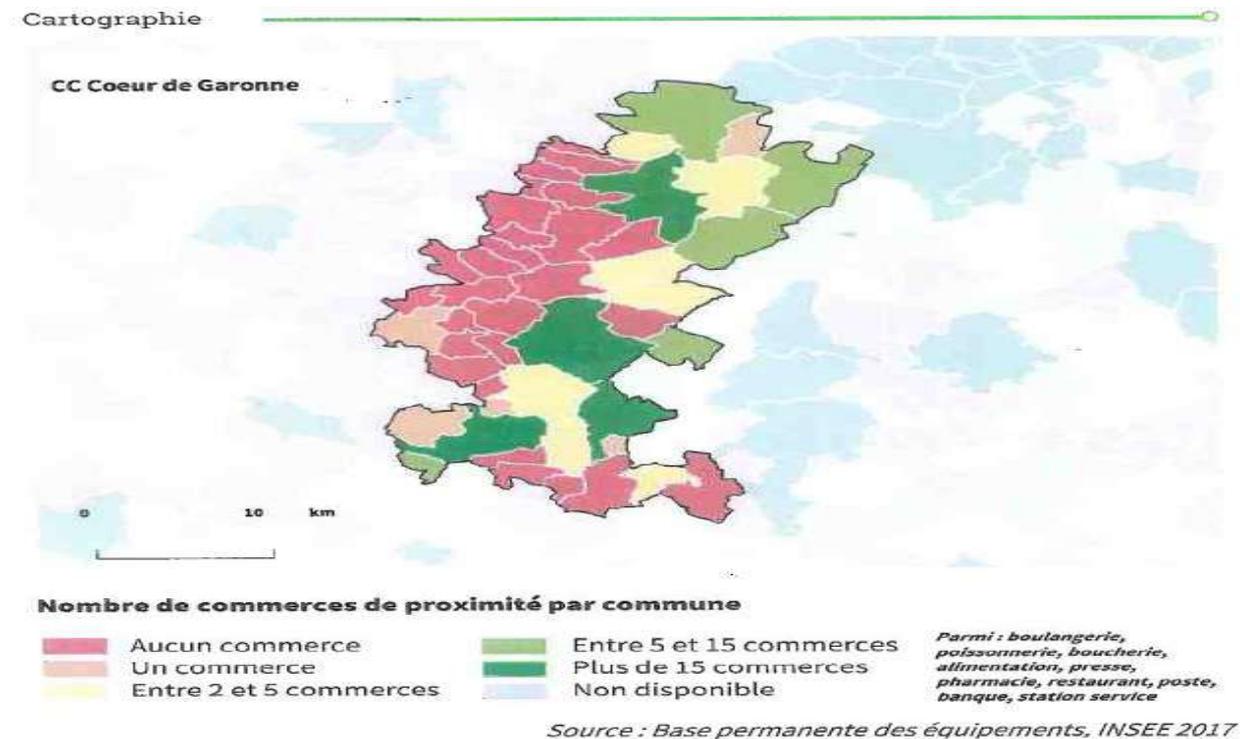
Les ADEAR ont été créées en 2017, pour participer au développement de l'agriculture durable, respectueuses de l'intérêt collectif en étant ouvertes aux problématiques sociétales et environnementales.

La Mairie de CAZERES/GARONNE souhaite installer des paysans BIO sur la Commune. Les porteurs de projet intéressés sont invités à venir présenter leurs projets auprès de Valérie 0561984600 ou à contacter l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de Haute-Garonne (ADEAR 31) mail 31adear@gmail.com ou 0642298206.

Adhésion depuis fin 2019 au réseau Agrilocal 31.

5 - Commerçants et Artisans.

La Commune de CAZERES/GARONNE a la chance de recenser plus de 100 commerces et de nombreux artisans de proximité..



Ainsi CAZERES/GARONNE bénéficie de plus de 15 commerces de proximité.

Depuis 2016, Sophie Perez est également à votre disposition pour recenser les ventes ou les locations des bâtiments commerciaux. N'hésitez pas à la contacter pour toute vente, location ou acquisition. sophieperez@mairie-cazeres.fr ou 0561984603.

Association des Commerçants et Artisans de CAZERES (le CAC)

Un bureau a été réélu en février 2021. Sans perdre de temps, ses membres se sont mis au travail et ont élaboré un programme pour 2021. Soutenu par la municipalité, le CAC continuera de bénéficier d'une subvention au même titre que les autres associations. Malgré la crise sanitaire qui a interrompu de nombreuses festivités, l'animation phare pour 2020 a été le Tour de France avec

L'organisation d'un trophée « Meilleure Vitrine Tour de France » ainsi que le marché de l'artisanat du 20 Décembre qui a été un franc succès, dans un climat de joie et de sérénité.



Marché de plein vent les mercredis soir, organisés par l'association CAZERES ETHIQUE en partenariat avec la Commune et l'Office de Tourisme

Marchés Estiv Halle

Place de l'Hôtel de Ville, Cazères

**Tous les Mercredis
Du 12 Juin
au
18 Septembre
de 17 h à 22 h.**

Producteurs locaux
Soucieux du meilleur
pour notre environnement
Artisans et Créateurs

Restauration sur place
Animations : Musique, Théâtre,
Jeux, Ateliers,
Echanges sur le thème
Environnemental



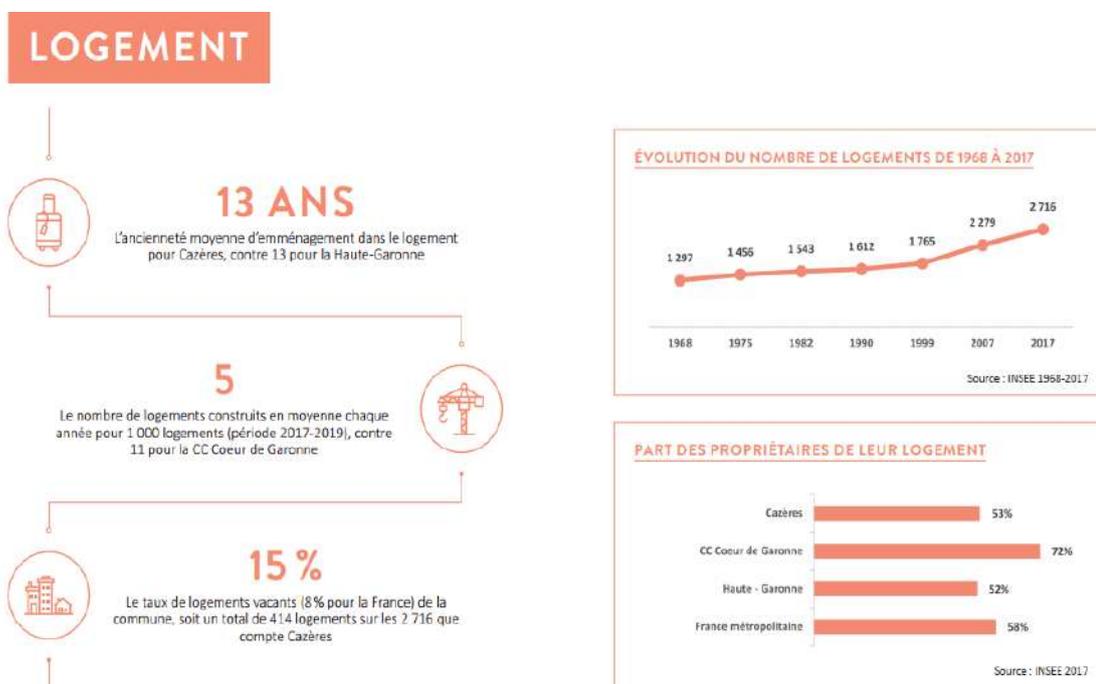


Fort de son succès, la commune continuera de soutenir cette manifestation pour la renouveler en 2021.



6- Habitat

La Compétence Habitat a été transférée à la Communauté de Communes Cœur de Garonne



60

Le site de Maoupeou a été démoli



7 - Le tourisme à CAZERES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence a été transférée à la Communauté des Communes Cœur de Garonne. Un office Intercommunal a été créé et le bureau d'information de tourisme situé dans le bâtiment de la Case fonctionne dans des locaux neufs. Le devant de porte récemment aménagé favorise la promenade des touristes et permet l'accessibilité.

L'ancienne salle du rez-de-chaussée de la bibliothèque a été aménagée pour accueillir des expositions de peintures mais aussi d'anciennes archives sur l'histoire de CAZERES.



La Maison Garonne participe activement au tourisme et la culture



Mais que serait le tourisme à CAZERES sans la Garonne, son parcours pédestre autour du fleuve, sa roselière et son Jardin Garonne très appréciés des usagers. La « Maison Garonne » a ouvert ses portes au printemps 2019 lors de Journées Nature avec une multitude d'animations. Pour valoriser ce point d'intérêt touristique, l'office de tourisme intercommunal Cœur de Garonne propose des visites nautiques guidées. A la clé, la découverte de la biodiversité et du patrimoine de CAZERES

Riche de sa diversité, la commune de CAZERES a obtenu le Label « Station Verte » le 30 Décembre 2019.

STATION VERTE
Cazères

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

RÉGION
Occitanie

Les DécouVertes
de **Flora** l'écotouriste

Flora visite la Maison Garonne

Suivez les DécouVertes de Flora sur flora.stationverte.com et sur les réseaux sociaux **#Floralecotouriste**

Flora visite la Maison Garonne / Cazères / Haute-Garonne



Cazères-sur-Garonne est une charmante commune qui domine le fleuve et veille sur les monts boisés qui l'environnent. Adossée aux Petites Pyrénées, elle abrite un patrimoine historique et naturel remarquable valorisé par son Parcours Garonne. Accompagnée de

Wizz, je décide de sillonner ce circuit mêlant les pierres et marques du passé à l'extraordinaire et curieuse biodiversité, qui nous amène le long des quais à la Maison Garonne. Un grand bâtiment construit sur des pilotis, qui dresse fièrement sa façade vitrée en regardant la Garonne. Nous rejoignons Mathilde pour une visite commentée, agrémentée de quelques anecdotes sur les multiples facettes de "Dame Garonne" : capricieuse, commerciale, aménagée ou encore protégée.

Après la visite, nous participons à l'atelier "Buffet pour oiseaux affamés" dont l'objectif est de fabriquer une véritable mangeoire à oiseaux à partir de matériaux de récupération. Avant d'amorcer la partie créative, on nous interroge sur les différents oiseaux qui peuplent nos jardins.



Mésanges, merle, pinson, rouge-gorge, chardonneret... Wizz connaît tellement bien tous ses copains, il me souffle quelques réponses discrètement ! Mathilde a l'air impressionné ! Ensuite bien installés avec une vue imprenable sur la Garonne, nous commençons à bricoler nos mangeoires en



recyclant des packs de jus de fruits et de laits. Nous faisons un trou dans le carton, nous rajoutons quelques bouts de bois et ensuite il n'y a plus qu'à le décorer de multiples couleurs avec nos pincesaux. Cette mangeoire sera parfaite pour aider les oiseaux à s'alimenter et résister à l'hiver. On m'a conseillé de la placer au centre du jardin, dans un endroit dégagé, éloigné des murs, des buissons et des prédateurs. Pour la santé des oiseaux, il faut privilégier les graines de tournesol noir, du maïs concassé et des cacahuètes, non grillées et non salées ! J'ai hâte de l'installer et d'observer le défilé des oiseaux !

De l'ancien hangar à la nouvelle maison du Fleuve

La Maison Garonne a été construite sur l'emplacement d'un ancien hangar à bateaux. Il fut un temps où des familles de bateliers construisaient des embarcations essentiellement dédiées au transport de marchandises faisant de Cazères l'un des rares lieux de batellerie en amont de Toulouse. Le dernier bateau quitta Cazères en 1948 par la route !



Continuez les DécouVertes

La Maison Garonne
Tourisme Coeur de Garonne

Bienvenue à Cazères
Basse Nautique de Cazères

Cazères-sur-Garonne, ancienne ville batelière tournée vers le fleuve, le patrimoine et la biodiversité, est une commune de près de 5000 habitants, située sur les rives de la Garonne, au pied d'un plan d'eau de 100 ha, est aussi une halte jacquaire. La commune propose une offre touristique quantifiée et qualifiée, tournée vers les loisirs, l'itinérance douce et l'écotourisme.

Des actions de sensibilisation et éducation en faveur de la biodiversité

- Une Maison Garonne, centre d'interprétation de la Garonne et de l'histoire de la batellerie propose toute l'année des expositions, des visites et des ateliers pédagogiques sur des thèmes allant de la biodiversité à la préservation des ressources en eau.
- Une commune labellisée 2 libellules "Ville Nature" au concours des capitales françaises de la Biodiversité.



Des activités nature au fil de l'eau

Paisible, nature mais aussi dynamique, la commune a su développer les équipements sportifs et de loisirs pour une offre adaptée toute l'année :

- *Ses quais aménagés sont propices à de paisibles promenades et à la pêche.*
- *Sa base nautique proposant des promenades sur l'eau en canoés et pédalos.*
- *Son jardin Garonne et la roselière complètent un circuit balisé "parcours Garonne" de près de 3 heures, où petits et grands peuvent partir à la découverte de la faune, de la flore et du patrimoine de la ville et des bords de Garonne.*
- *Le GR VIA Garona de Toulouse à St-Bertrand de Comminges traverse la commune.*
- *Mais aussi : un parcours santé, un city parc, une aire de jeux, boudrome et une piscine ouverte de juin à septembre.*



Un programme d'animations diversifié

- la traditionnelle Fête des Fleurs du lundi de Pentecôte,
- la fête de la Nature avec un marché d'artisans et producteurs locaux
- la Fête de l'eau en Juillet,
- la course nature "Irréduc'Trail" de septembre

PLUS DE 50 ANS AU SERVICE DU DYNAMISME DES TERRITOIRES

Philippe ADOTTE
Président de l'Association des Stations Vertes de France
1974 - 2019

UNE ÉQUIPE à votre service

Philippe ADOTTE
Président de l'Association des Stations Vertes de France
1974 - 2019

Philippe ADOTTE
Président de l'Association des Stations Vertes de France
1974 - 2019

Une Station Verte est un territoire dynamisé au cœur des territoires ruraux, préservé des pressions de voirie, de pollution, d'artificialisation, d'urbanisation, d'habitat, d'agriculture, d'industrie, de tourisme, de loisirs, de culture, de patrimoine, de biodiversité, de paysage, de qualité de l'air, de qualité de l'eau, de qualité de la vie.

La Réseaux des Stations Vertes

- 461 Stations Vertes
- 21 Villages de Neige
- 28 destinations labellisées Famille Plus
- 10 Stations Pêche
- 60% des Stations < 2 000 habitants
- 25% localisées dans un Parc Naturel

STATION VERTE le label au cœur des territoires

ANCEZ le label Station Verte dans votre projet de territoire

www.stationverte.com

Facebook, Twitter, YouTube, Instagram

Le tourisme à CAZERES autour du fleuve doit être un atout majeur et un moyen d'attirer un grand nombre de visiteurs vers cette Maison Garonne : musée de la batellerie, animations faune, flore, histoire de la Garonne. L'ancien hangar à bateaux rentre dans le circuit touristique du Comminges.

La base nautique est aussi un endroit très apprécié des touristes. C'est un lieu de rassemblement très fréquenté en période estivale. L'exploitation du site par l'association permet d'accueillir des centaines de touristes l'été

. Les bénévoles n'hésitent pas à réaménager et à améliorer le site autour de leur Président Morgan Naudin qui foisonne d'idées pour faire vivre ce lieu.



Base nautique été 2020

Projet pour 2021 : Parc aquatique de structures gonflables géantes en pleine nature sur l'eau de la Garonne.



V - ASSOCIATIONS/FESTIVITES/COMMUNICATION

1 - ASSOCIATIONS CAZERIENNES : un soutien sans faille

Côté calendrier, ce sont les assemblées générales qui émailleront ce début d'année. Parmi les évènements déjà programmés pour le premier semestre : les journées nature, le 10ème festival Enfin Livre, la fête du jeu, la semaine sans écran, la matinée de Pâques, le Salon de l'auto, la fête de la pêche etc.

1.1 Coordination - festivités - animations :

La coordination est faite par Sophie PEREZ chargée de communication à la Mairie de CAZERES de tourisme. Elle continuera d'assurer les réunions de coordination trimestrielle des associations (convocation, compte rendu, programme des festivités, distribution).

Concernant le Comité des Fêtes, le bureau souhaiterait réaliser la fête cette année.

L'association des Commerçants et Artisans de CAZERES (CAC) a déjà été évoquée dans le chapitre de l'activité économique.

Le fil d'argent participe, malgré la crise sanitaire, activement aux activités du 3ème âge avec notamment l'organisation de randonnées pédestres.

La ludothèque est logée dans les locaux rénovés des Capucins. Elle est également financée par une subvention communale.



Les Amis du Cinéma ont également renouvelé leur bureau. L'équipe est bien décidée à faire vivre le cinéma en milieu rural dans le bâtiment exceptionnel de l'ancienne Chapelle des Capucins.

Le bâtiment de la salle des fêtes qui regroupe également le boulodrome et l'école de musique a été rénové et enchante les utilisateurs.



1.2 Social :

Les subventions seront reconduites et maintenues pour :

- *Accidentés de la vie ;*
- *Donneurs de sang ;*
- *FNACA ;*
- *Les amis de la Résistance ;*
- *Les amis de Jeanne (maison de retraite) ;*
- *ASSEM (personnel communal) ;*
- *Amicale des Sapeurs-Pompiers ;*

La solidarité pendant la crise sanitaire





Un grand MERCI à nos soignants et à tous les bénévoles, acteurs de lutte contre cette terrible crise sanitaire.



Toujours dans la bonne humeur, la convivialité et un profond respect pour les bénévoles, les réunions trimestrielles depuis 2012, sont animées par Monsieur le Maire.



Certaines associations à but social occupent de plus en plus de place dans notre territoire, il convient de leur rendre hommage :

- *Le Chenil « Capucine » : la subvention de 3 000 € leur permet de fonctionner grâce à l'intervention d'autres collectivités ;*
- *La Croix Rouge : subvention de 1 500 € ;*
- *Les Restos du Cœur : il leur est attribué une subvention de 920 €, complétée par des bons d'achats alimentaires et d'une aide permanente des services techniques ainsi que le prêt du bus dans la semaine ;*
- *Coopératives scolaires (voir chapitre scolaire) ;*
- *Associations parents d'élèves ALEC et FCPE. Leur subvention permet d'organiser des manifestations pour financer les sorties et les manifestations des groupes scolaires. Mention spéciale au Carnaval de l'ALEC pour l'animation sur CAZERES et pour l'animation piscine en juin pour la FCPE ;*
- *La Maison pour Tous : véritable partenaire et locomotive de la politique sociale/éducative qui prend de plus en plus d'ampleur à travers de nombreuses actions et d'énergie qui débouchent sur un véritable centre de vie sociale :*
 - *Parentalité ;*
 - *Espace parent ;*

- *Ecrivain public (aide administrative) ;*
 - *Mais aussi culturel et sportif*
- L'accueil se fait aux Capucins dans un espace amélioré.*



1.3 Culturel :

L'école de Musique évolue dans 3 salles communales, la subvention sera de 10 000 €. Leur local a été rénové et des sanitaires ont été créés.

Avancez Culturel : Malheureusement le festival du Livre en collaboration avec les écoles, le collège et la bibliothèque n'a pu avoir lieu en 2020. La subvention est maintenue à 2 500 €.

Mise en œuvre de la 3^{ème} Braderie du Livre qui a eu lieu le 29 février 2020 à la salle du Conseil Municipal. Un rendez-vous convivial, culturel et écologique pour donner vie une seconde fois aux livres.



La vie à la médiathèque de CAZERES/GARONNE :

Les actions d'animation sont très attendues par le public adulte et jeune, dont celles proposées par des intervenants professionnels extérieurs : conteurs, auteurs, artistes du spectacle vivant...

Il convient de préciser que l'équipe de la médiathèque s'investit très fortement dans l'animation du lieu afin de proposer plusieurs temps forts dans l'année.

Quelques exemples des animations pour l'année 2020 :

Par nos agents de la médiathèque :

ANIMATIONS DE LA MEDIATHEQUE 2020

- **Nuit de la Lecture**, 4^e édition nationale, en partenariat avec le club d'astronomie URANIA 31, club lecture du collège Le Plantauriel et la librairie Des Livres et Des Délices, entre 17h30 et 21h30 ;
- **Braderie de la médiathèque**, 3^e édition, 29/02/2020, vente à 1€ de documents désherbés (tout public) ;
- **Spectacles et contes**



Intervenants extérieurs professionnels

GARONN(é)A

Le Collectif Al Caz/Arts *l'autre rive*

Vendredi	Du lavoir à l'Hourride
14h	Parcours Exposition Maison Garonne Dessin/Peinture adultes
18h	Spectacle Danse/Musique Lavoir Kyrielle, suite en sites
19h	Vernissage Maison Garonne
20h30	Spectacle Garonne Maison Garonne « à la source des contes »

18 et 19 septembre 2020

Samedi	Expression d'un patrimoine
14h	Ateliers Danser le Paysage Gravure Végétale Maison Garonne ados/adultes

Information et Réservation
07 70 63 21 11 ou alcazarts@gmail.com
Auprès de la Maison Garonne 05 61 97 71 93

Cazères sur Garonne

75

Expositions pour l'année 2020 :





Par nos agents de la Maison Garonne :

Les animations 2020 :

Mercredi 12 février - Journée mondiale des Zones Humides

En partenariat avec le SMGALT, le SMEAG, la 3CG et le Cap Jeunes de Cazères

Nettoyage des berges de Garonne

Samedi 7 mars - Vernissage de l'exposition « L'objet, revu & corrigé »

En partenariat avec l'association PAHLM et les Abattoirs-Musée/FRAC Occitanie

Exposition du 7 mars au 28 avril 2020



Vendredi 5 juin – Conférence de Philippe Valette
Les paysages de la vallée de la Garonne

Samedi 5 septembre – Spectacle des Pronomade(s)
Histoires contées sur des bateaux (date et type d'intervention à confirmer)

Samedi 19 septembre – Vernissage de l'exposition Garonn(e)a
En partenariat avec l'association Al Caz'Arts, seconde édition du projet Garonn(e)a

Novembre – Semaine Européenne de Réduction des déchets
En partenariat avec la ressourcerie Recobrada

Vacances d'été et de Toussaint (zone C)
Visites et ateliers durant toutes les vacances



Les expositions 2020

De juin au 15 juillet

Exposition CAUE31

« Autres Garonnes »

Du 27 juin au 30 août

Exposition « Formes libres »

En partenariat avec l'association PAHLM

Du 15 juillet au 15 septembre

Exposition « Eau en équilibre »

Prêt du SMEAG, partenaire de la Maison Garonne

Du 19 septembre au 31 octobre

Exposition Garonn(e)a

En partenariat avec l'association Al Caz'Arts

Du 19 septembre au 31 octobre

Festival de l'art aux 3 campings partenaires et exposition à la Maison Garonne

La création d'une boutique à la Maison Garonne

Sa boutique



3 €

MARQUE-PAGE

5 illustrations au choix :
papillons, héron, libellule, loutre et lézard
Conception : Sylvie Schlessen, aquareliste.



25 €

GALETS PEINTS

Galets de Garonne peints à la main
Grand format : libellule, papillon, saumon, grenouille et lézard
Conception : Sylvie Schlessen, aquareliste

En partenariat avec l'association PAHLM



80



Pour 2021 : Acquisitions

Le budget d'acquisition permet d'enrichir, d'accroître les collections et de les rendre plus attrayantes aux publics. La nouveauté reste notre priorité, tout comme l'accroissement du fonds DVD.

La médiathèque a besoin de s'abonner à d'autres revues afin d'être informée de l'actualité du métier et des évolutions dans le monde de la lecture publique.

Types d'usagers

Usagers	Emprunteurs actifs 2020	Nouveaux Inscrits 2020
Jeunesse 0-14 ans	352	205
Adulte 15 à 64 ans	515	
Adulte 65 et plus	163	
Total	1030	205

La crise sanitaire due à la Covid-19 a fortement affecté toutes les activités de la médiathèque : prêts, animations, fréquentation... L'établissement était fermé au public pendant au moins 3 mois dans l'année (printemps et novembre). Le service de « drive » (3,5 mois) ne permet pas de retrouver les publics habituels.

Les bibliothécaires ont néanmoins imaginé et mis en place différentes solutions d'aide : le « pas-à-pas » de la recherche dans le catalogue en ligne, les campagnes estivales des « P'tits colis » (sélections faites par les personnels), les commandes par téléphone...

Nous espérons regagner nos publics et préparons de nouveaux projets et de nouveaux partenariats, tout en tenant compte des animations à reporter et surtout de l'incertitude qui perdure.

Animations

Le budget pour 2021 reste le même par rapport à l'année 2020 dû au report de la grande fête d'anniversaire de la médiathèque. Ce projet refait objet de dépôt de demande de subventions auprès du Pays Sud Toulousain (avis reçu favorable) et de la communauté de communes Cœur de Garonne, en espérant le report avant l'arrêt définitif des subventions culturelles aux communes par cette dernière.

Par ailleurs, la médiathèque prévoit de proposer plusieurs autres événements et projets dans l'année : spectacles, contes, rencontres auteurs... Il est à noter que l'équipe de la médiathèque s'investit très fortement dans l'animation du lieu afin de proposer plusieurs temps forts dans l'année. La crise sanitaire a un très fort impact négatif sur la dynamique culturelle et les habitudes de fréquentation de la médiathèque. En revanche, les quelques animations que nous avons pu organiser cette année ont toutes rencontré un succès attesté. La demande de l'événementiel est extrêmement forte.

Quelques exemples d'animations pour l'année 2021 (sous réserve de la situation sanitaire en cours) :

- **Nuit de la Lecture, en version numérique; la vidéo sur le fonctionnement « invisible » de la médiathèque en préparation;**
- **Projection-débat « Laissez-moi aimer » en partenariat avec Les chemins de la République (CD 31);**
- **« Printemps des poètes » sur le thème Courage avec l'association Al Caz'Arts (tout public);**
- **Anniversaire de la médiathèque « Six ans et des poussières » sur la Place de la Halle : avril et juin 2021 (plusieurs partenaires locaux et intervenants extérieurs);**
- **Festival Enfin Livres (juin 2021) en partenariat avec l'association Avancez Culturel, rencontres auteurs, ateliers de création avec les auteures Martine Perrin et Pascale Boutry, exposition des élèves et des livres pop-up et animés...**
- **Partir en livre, en juillet 2021 avec l'association de chercheurs « Les étoiles brillent pour tous » (matinée dans le parc du ramier et après-midi à la médiathèque)**
- **L'année de la BD en France (déclarée par le ministère de la Culture) : animations autour de la bande dessinée avec le Cap Jeunes et le collège (en cours), rencontres et ateliers avec Mickaël Jourdan (illustrateur)...**

Intervenants extérieurs professionnels

- Collectif de Lecture Publique et groupe de musique MAMPY
- Spectacles jeune public
- Rencontre avec auteurs invités et atelier
- Atelier de création de fin d'année

Mais aussi...

- Une animation gratuite proposée par la médiathèque départementale (report possible) ;
- Prêt d'une valise de tablettes avec les applications pour les enfants ;
- Prêt d'une valise thématique autour du livre pop-up...

Quelques exemples d'expositions pour l'année 2021 :

Janvier - Mars : Exposition Les ex-voto (Al Caz'Arts)

Avril- Juin : Exposition « Nous » (par l'équipe de la médiathèque)

Juillet-Août : « L'art autour du monde » (MD 31)

Novembre : « A l'école des sorcières » (MD 31)...

1.4 Sportif

Les subventions sont maintenues. Il est à noter que certains travaux seront effectués afin d'améliorer le confort et le quotidien des associations :

DOJO (judo/gym/musculation) : Les travaux ont commencé par l'agrandissement, suivis par la rénovation énergétique et fonctionnelle du DOJO ; La réception des travaux est prévue fin mars 2021.

Gymnase : La création d'un 2^{ème} gymnase intercommunal se termine, elle sera complétée par la rénovation de la piste d'athlétisme et la création d'un terrain synthétique.

Après celui de Malaret, un deuxième synthétique à CAZERES/GARONNE verra le jour proche de la cité scolaire Collège/lycée.



Agréés en libre service

Le forum des associations installé depuis 2018 au Jardin Public, par une belle journée ensoleillée de septembre 2020, a été un véritable succès :





REFUGE DE CAZERES (31)

JOURNEE PORTES OUVERTES

LE PREMIER DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

Ouvert toute la semaine

Sauf mercredi et dimanche après midi



Venez retrouver nos chiens sur notre Facebook :
Association Capucine Cazères

Avenue de la Brioulette – Cazères
05 61 87 28 11

06/03/2018

Adoptez, N'achetez pas...

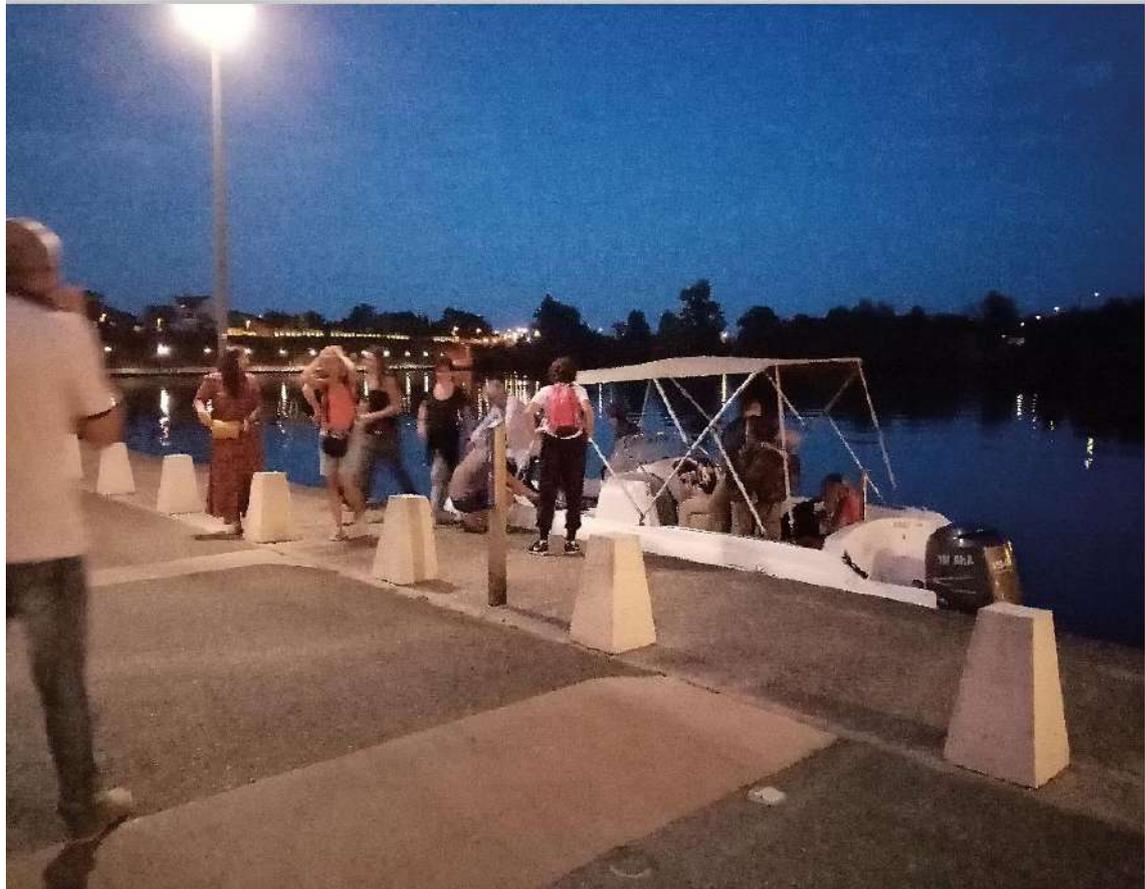


2- FESTIVITES 2021 (la liste n'est pas exhaustive)

*CAC : Marché de l'Artisanat toute la journée ;
Comité des Fêtes : Fêtes de Pentecôte - Fête de la Saint-Patrick - Fête de la Musique ; Réveillon de la Saint-Sylvestre...ont été annulées suite à la crise sanitaire de 2020 et seront, on l'espère réactivées en 2021*

*Les animations de la Maison Garonne ;
Animations Base Nautique ;
Journées du Patrimoine ;
Journées Nature ;
Nombreux concours de pêche ;
Vernissages, expositions à la Case et à la bibliothèque ;
Nombreuses manifestations et animations à la bibliothèque ;
Concours de pétanque ;
Challenge de natation le 15 Août ;
Rugby : Challenge Pierre Deluc - 40 équipes / mille jeunes ;
Soirées piscine les jeudis en juillet et août ;
Vide grenier ;
Lotos ;
Concerts à l'église ;
Trail le 26 septembre ;
Vide grenier « les amis du patrimoine » ;
...*

Mais aussi, suite aux succès précédents : les Pronomades, le Festival du Comminges, Musique entre pierres.



86



Vide grenier 2020, ensoleillé



3 - Souvenir du TOUR DE France 2020







Et l'organisation annuelle de notre challenge de natation qui aura lieu le 15 Août 2021 à la piscine municipale « Jean Lécussan »



90

Edition 2019

Trail organisé par les Bipèdes, toujours autant de succès et avec le soleil en 2020



Les Journées Nature



91

Toutes les animations et festivités sont répertoriées dans le programme trimestriel édité et distribué par l'office de tourisme et relatées dans les sites Internet de la Mairie et de l'Office du Tourisme.



Cérémonie du 8 mai 2020 qui a eu lieu le 10 mai 2020 à effectif réduit suite à la crise sanitaire

4 - COMMUNICATION

La communication est devenue un outil indispensable au fonctionnement de nos collectivités. Notre commune fait un effort permanent de communication afin d'assurer une transparence parfaite envers nos concitoyens. C'est le moyen aussi de vous informer des manifestations sur notre territoire.

Pour cela nous avons mis à votre disposition :

- Un site Internet : www.mairie-cazeres.fr ;



92

- Un panneau lumineux d'informations situé entre le Bureau Intercommunal de Tourisme et la Trésorerie (rue de la Liberté) ;
- Un bulletin municipal : « Le Cazérien » qui est distribué trimestriellement.
- Facebook

FACEBOOK



Ville Cazères Sur Garonne (Communication Mairie Cazères)

Service Public - Ouverture de la Mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et de 13 h 30 à 17 h



Cazères étape du Tour de France 2020

Créer un @nomutilisateur - Événement sportif

Modifier Envoyer un e-m...



Mairie Cazeres infos Coronavirus

Créer un @nomutilisateur - Mairie

+ Ajouter un bouton



Cazères sur Garonne Station Verte

Créer un @nomutilisateur - Mairie

+ Ajouter un bouton

- En 2020 :
 - Le QR Code ;
 - Le CityAll
 - L'Open Data



Flashez ce QR CODE pour accéder
au site de la Mairie à partir
de votre portable



Mise en place du City All

CITYALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

Mise en service L'Open Data



Et de la Fibre



Une chargée de communication est à votre écoute, il s'agit de Madame Sophie PEREZ que vous pouvez contacter sophieperez@mairie-cazeres.fr

VI - SCOLARITE

1° le fonctionnement des groupes scolaires primaires et maternelles est également fortement soutenu financièrement par la Mairie :

- *Maintien des horaires d'écoles en primaires et maternelles ainsi que des horaires TAP/NAP ;*
- *Entretien permanent par nos services techniques ;*
- *Renouvellement du matériel informatique : vidéoprojecteurs interactifs et ordinateurs ainsi que les logiciels pour 15 000 € ;*
- *Amélioration des ressources numériques des écoles pour pouvoir travailler en distanciel si nécessaire ;*
- *Contrat de maintenance ;*
- *Renouvellement du matériel de sport pour 4 000 € ;*
- *Renouvellement de mobilier : fauteuils, tables, chaises... ;*
- *Aide aux coopératives par l'octroi de subventions pour les sorties et les voyages de découverte*
- *Mise en place du protocole sanitaire ;*
- *Subvention aux associations de parents d'élèves ;*
- *Prise en charge par la mairie des intervenants scolaires en anglais ;*
- *Vérification des visiophone ;*
- *Vérification portail automatique avec badge aux Capucins.*

2° les mises à dispositions gratuites des infrastructures :

- *Piscine municipale chauffée dès juin en fonction des conditions sanitaires ;*
- *Médiathèque/Maison Garonne ;*
- *Cinéma ;*
- *Installations sportives ;*
- *City Parc ;*
- *Jardin Garonne ;*
- *Parcours Garonne ;*
- *Ateliers pédagogiques de la Maison Garonne ou d'autres associations (les Fous du Bois, Arbre et Paysage d'Autan..);*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



3° Prévisionnel 2021 :

- *Renouvellement de matériel informatique, de sport et de mobilier et de matériel dans les différentes écoles maternelles et primaires.*

A cela s'ajoute le fonctionnement classique des écoles : Entretien des bâtiments + personnel + les intervenants + le ménage etc...

Les fournitures scolaires : 11 400 € pour toutes les écoles ; La participation aux transports pour les sorties : 5 600 € ; La subvention pour les coopératives scolaires et prise en charge du goûter et du cadeau de Noël.

Lancement du nouveau marché d'entretien des locaux.

Sans oublier le dossier d'études et de subvention concernant la rénovation du groupe scolaire « des Capucins ».

Depuis Septembre 2020 : Ouverture du Lycée « Martin Malvy »

C'est sous un soleil de plomb qu'a eu lieu l'inauguration du Lycée Martin Malvy le mardi 02 Septembre 2020.

La rentrée de septembre 2020, a accueilli les élèves de secondes ;

La rentrée de septembre 2021, concernera les élèves de secondes et les 1ères ;

Enfin la rentrée de septembre 2022, accueillera l'ensemble des élèves de la seconde à la terminale.

C'est donc par une évolution que se remplira le Lycée « Martin Malvy » qui a terme générera une centaine d'emplois : professeurs et agents.

A terme, le lycée recevra près de 1 200 élèves dont 100 internes.

Le lycée depuis son entrée Chemin de la Reye : Projet



Réalisation - Inauguration du 02.09.2020



VII - TRANCHES D'AGES

1° - La compétence Enfance/jeunesse a été transférée à la Communauté de Communes Cœur de Garonne au 1^{er} janvier 2018, qui assure :

La compétence petite enfance (crèche) est exercée par la Communauté des Communes Cœur de GARONNE. 3 crèches et un RAM (relais d'assistantes maternelles) sur la structure de CAZERES qui accueillent 30 berceaux, soit environ 50 bébés.

NAP/ALAE/ALSH. Chaque groupe scolaire a la possibilité d'exercer les « NAP » (Nouvelles Activités Périscolaires) et l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) sur place.

Les séjours vacances : pendant les périodes de vacances scolaires.

Le CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Son objectif est maintenu pour développer et renforcer les liens entre les écoles et le collège. Mais aussi impliquer les familles dans la scolarité de leurs enfants. Le CLAS est situé dans les locaux de l'ancien préau des Capucins en collaboration avec le centre de loisirs et Cap jeunes.

L'Espace de Vie Sociale : Cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes Cœur de Garonne depuis le 1^{er} janvier 2018.

2° - Le Conseil Municipal des Jeunes



2.1 Second Conseil Municipal de Jeunes :

Un moyen pour les jeunes de s'exprimer, de découvrir, d'agir et de participer dans la vie de leur cité !

Le Conseil Municipal de Jeunes, constitué de 29 jeunes (25 titulaires et 4 suppléants) permet aux jeunes (issus des classes du CMI à la 3^{ème}) de devenir une force de proposition et d'agir sur leur ville.

Sa création et son fonctionnement ont été validés par le Conseil Municipal (d'adultes) qui le reconnaît comme un des porte-parole de l'enfance et de la jeunesse, comme interlocuteur privilégié. Mr HAMADI Ahmed, dans le cadre de mission « Jeunesse », préside le Conseil Municipal de Jeunes. Il dirige les débats et il est garant de la mise en place de l'ordre du jour et du bon déroulement des réunions.

Prochaine élection courant 2021.



Activités réalisées par le CMJ depuis les élections CMJ en décembre 2018

Il est important de rappeler qu'à partir de nos réunions, des rencontres et avec l'aide des jeunes en service civique, nous avons défini ensemble nos actions du CMJ. Nous avons toujours placé l'engagement citoyen autour de l'intérêt général, avec une attention particulière sur la parole et la vision de la jeunesse.

- *1^{ère} Inauguration Marché de Noël en décembre 2018*
- *Participation à la Semaine Sans Écran (SSE) / Affiches et remise des prix*
- *Commémoration du 8 mai*
- *Préparation char de Fleurs pour la fête de Cazères en fonction de l'actualité sanitaire*
- *Participation au Projet « Garonnéa » avec collectif AlCaz'Arts. Mosaique exposée à la Maison Garonne*
- *Formation Vidéo : prises de vues et Montage,*
- *Participation au vide grenier des parents d'élèves,*
- *Réunion et participation à tous en Fête : réalisation d'un teaser Tous en Fêtes,*
- *Rencontre avec Cazères Éthique septembre et réalisation d'un film en cours*
- *Trail de Cazères septembre, remise des Gobelets pour tous les coureurs, et médailles et lots pour les enfants*
- *Manifestation de remerciement des Bipèdes / Trail /*
- *Inauguration « Salle de Travail APPT » de la MPT, lieu de rencontre des CMJ*
- *Repas Cantine / jury choix des denrées pour les repas des enfants de Cazères*

2.2 Projets 2021 :

- *Préparation 2021 : rencontres qui n'ont pu avoir lieu en 2020 à cause de la crise sanitaire :*
 - *M Joël Granson, projet Culturel et 11 novembre (voir sortie Lille et Bruxelles),*

- Mme Pauline Blanc et Jérémy, projet « Portraits de Jeunes »,
 - 6 ans de la Médiathèque,
 - Semaine Sans Écran (SSE),
 - Environnement : Projet Cazères Éthique, Informations sur le Tri, rencontre avec la Régie...
 - Tous en Fêtes,
 - Les « Grands Projets » du CMJ :
 - Projets en cours de construction, il est envisagé 2 groupes :
 - **Les plus jeunes, voyage dans le Nord de la France et à Bruxelles, Musée de Lille et rencontre avec des Jeunes de la Région des Hauts de France.**

Visite du musée à Tervuren, qui est un établissement scientifique fédéral belge, à quelques kilomètres de Bruxelles. Mr d'Espouya a réalisé une partie des décorations intérieures.
 - **Groupe des Grands (5 à 6 jeunes du CMJ), projet à construire avec eux, dans l'un des pays européens,**
- Commémoration du 11 novembre 2021,



2.3- Les aînés

L'association « Le fil d'argent » a été présentée dans la rubrique « associations ». La Commune met à disposition du Comité Départemental Education Physique et Gymnastique Volontaire de la Haute-Garonne un local pour mettre en place des « Ateliers Sports Santé Séniors ».

Un City Parc en libre-service est à la disposition des séniors, à côté de celui des « Jeunes » afin de favoriser les relations intergénérationnelles.

Le repas dansant gratuit pour les plus de 75 ans n'a pu être servi dans la nouvelle salle des fêtes rénovée.

Cette manifestation a été remplacée par la distribution d'un colis gourmand. Plus de 500 colis ont été distribués. Les aînés ont plébiscité cette initiative.

Cette délicate attention sera renouvelée pour la fin d'année 2021.

101



Les aînés du Fil d'Argent se sont réunis en assemblée générale jeudi 13 février 2020, à la salle des fêtes Michel Bon.

Le président Robert Grillou a remercié les adhérents présents (110 sur 131 inscrits).

Il a ensuite demandé une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés durant l'année 2019. Puis il a remercié le maire Michel Oliva et ses employés municipaux pour leur dévouement, ainsi que les membres bénévoles du Fil d'Argent qui s'impliquent régulièrement pour la bonne marche du club.

CONCLUSION

Le programme présenté à travers les 7 rubriques énumérées et détaillés dans ce DOB représente notre feuille de route pour 2021.

Comme chaque année des projets s'achèveront en 2021 tandis que d'autres se poursuivront.

Nous allons donc continuer notre travail et transformer ce DOB en actions concrètes. Ces réalisations sont ou seront engagées dans un plan de gestion financièrement équilibré dont découlera tout naturellement le Budget Prévisionnel 2021.

102

Nous avons rendez-vous avec le projet phare de cette mandature, à savoir la revitalisation du centre-bourg puisque notre dossier a été retenu dans le dispositif « Petites Villes de Demain ». Nous devons être prêts pour ce plan de relance auquel sera également associé la rénovation du groupe scolaire des Capucins.

Nous aimons notre commune et souhaitons la voir se développer, dans tous ses domaines. Nous avons beaucoup d'idées mais nous sommes aussi des gestionnaires responsables qui depuis 13 ans gérons notre cité tout en restant dynamiques et en valorisant notre Commune de CAZERES/GARONNE. Tous les projets seront réalisés, nous tenons toujours nos engagements mais nous ne dérogerons pas aux règles de la comptabilité publique qui parfois nous contraint à décaler certains projets.

Conscients que rien n'est parfait et ne le sera jamais, nous travaillerons pour que les projets présentés avancent, se réalisent et dynamisent notre Commune. Nous avons de l'ambition, non pas pour nous, mais pour CAZERES/GARONNE.

Le budget qui sera présenté lors du prochain Conseil Municipal sera le reflet de ce DOB. Il sera la version chiffrée de toutes les actions décrites dans ce document. Il vous est présenté ci-joint chapitre par chapitre. Le DOB et le Budget sont le reflet de la confiance accordée au groupe majoritaire du Conseil Municipal.

Michel OLIVA et son groupe majoritaire : Marie-Anne DRIEF, Raymond DEFIS, Andrée ROUSSEAU, Ahmed HAMADI, Yvette FERRE, Michel FAGUET, Michelle PAOLINI, Jean-François COMBES, , Carole DUBRANA, Marc RAMINI, Amandine BOREL, Jean-Michel DELUC, Charlène BOUE, Bruno TAMBON, Isabelle COUZINIE, Et Houssaine HRITANE, Chantal BARDET, Thierry GRILLOU, Muriel MARY, Morgan NAUDIN, Valérie LOURDE, Frédéric COUASNON

PROJET BUDGET 2021

A l'issue du DOB qui vous a été présenté, nous vous prions de trouver ci-dessous l'estimatif du budget 2021 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 067 933	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 067 933
<i>Charges à caractère général</i>	<i>1 800 050</i>	<i>Excédent Antérieur reporté</i>	<i>1 978 126</i>
<i>Charges de personnel</i>	<i>2 414 292</i>	<i>Atténuation de charges</i>	<i>35 000</i>
<i>Atténuation de produits</i>	<i>17 764</i>	<i>Opérations d'ordres (y compris les amortissements subv.)</i>	<i>50 420</i>
<i>Dépenses imprévues</i>	<i>387 804</i>	<i>Produits des services (redevances, remboursement...)</i>	<i>238 500</i>
<i>Virement section d'investissement</i>	<i>1 442 111</i>	<i>Impôts et taxes</i>	<i>2 946 825</i>
<i>Opérations d'ordre (y compris les amortissements)</i>	<i>379 475</i>	<i>Dotations et participations</i>	<i>1 421 003</i>
<i>Autres charges gestion courante</i>	<i>455 200</i>	<i>Autres produits de gestion courante</i>	<i>382 454</i>
<i>Charges financières</i>	<i>152 836</i>	<i>Produits exceptionnels</i>	<i>15 595</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>18 400</i>	<i>Produits financiers</i>	<i>10</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 433 816	RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 433 816
<i>Solde d'exécution reporté</i>		<i>Virement section de fonctionnement</i>	<i>1 442 111</i>
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>50 420</i>	<i>Produits des cessions</i>	<i>70 000</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>135 744</i>	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>379 475</i>
<i>Remboursement d'emprunts</i>	<i>318 831</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>135 745</i>
<i>Immobilisation incorporelle (Etudes...)</i>	<i>26 444</i>	<i>Dotations, fonds divers (FCTVA...)</i>	<i>317 025</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>966 155</i>	<i>Subventions d'investissement</i>	<i>1 233 490</i>
<i>Immobilisations en cours</i>	<i>4 363 462</i>	<i>Compte de tiers</i>	<i>94 000</i>
<i>Subvention d'investissement</i>	<i>30 000</i>	<i>Emprunt</i>	<i>2 700 000</i>
<i>Dépenses Imprévues</i>	<i>362 970</i>	<i>Excédent 2020</i>	<i>61 970</i>
<i>Compte de tiers</i>	<i>179 790</i>		